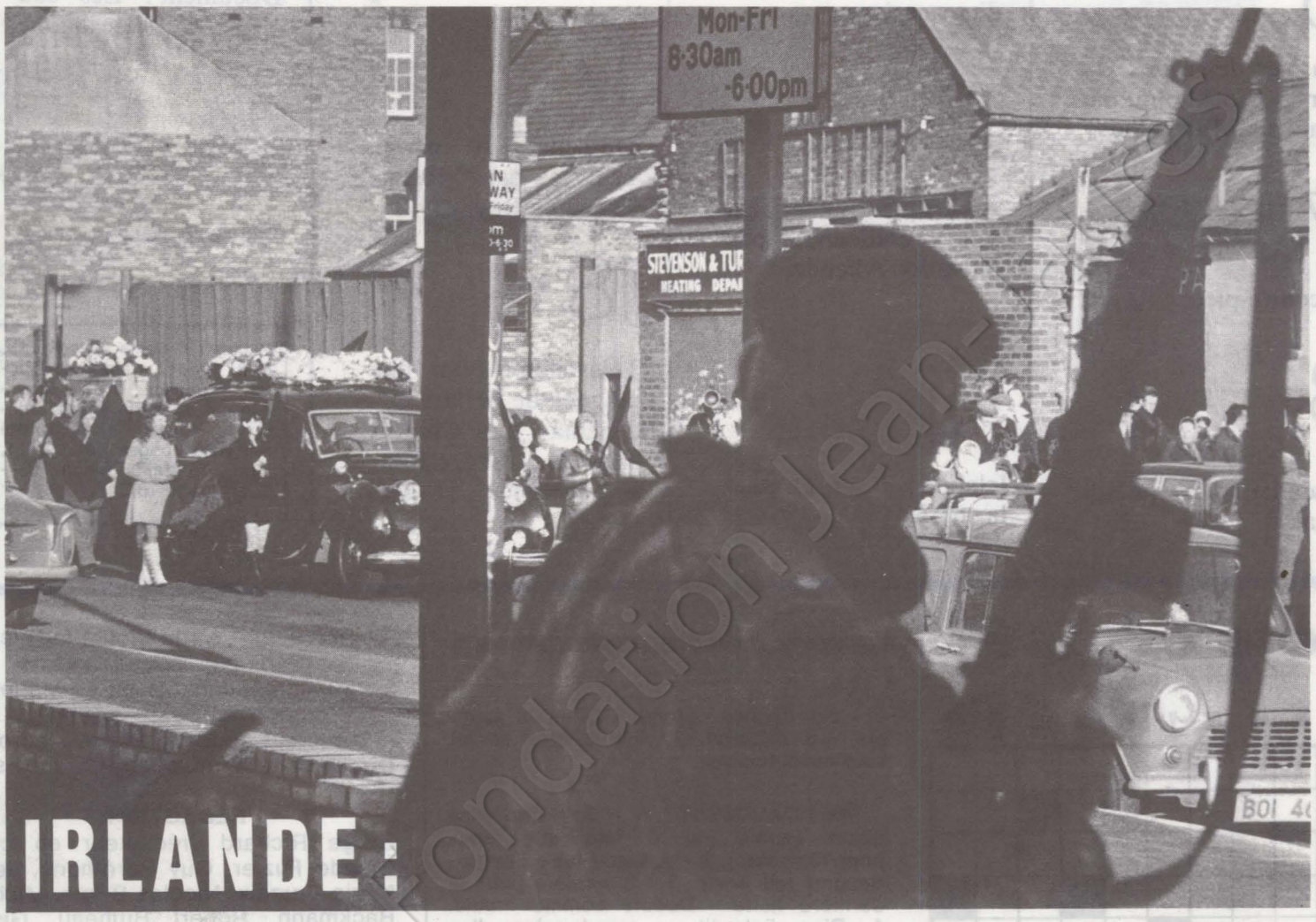
L'unité

N° 2 - 2F50 Hebdomadaire socialiste 4 février 1972



IRLANDE :
L'ALGERIE ANGLAISE

Allende / Mitterrand / La presse à bout de souffle / Nous n'irons plus au bois / Les soutiers de l'hexagone

© Fondation Jean-Jaurès

Sommaire

3

Libertés : La presse à bout de souffle.

5

Editorial : Les hypocrites.

6

Ma part de vérité : Un soir à Stockholm, par François Mitterrand.

7

A contre-pied.

8

Fiscalité : Le pillage légal.

9

Anniversaire : Histoire d'un crime.

12

Entreprises : La « chair ouvrière ».
Jeunes : Les dessous d'un mariage.

13

Amérique Latine : La voie chilienne, par Salvador Allende.

14

Irlande : Pour arrêter la tuerie.

15

Environnement : Nous n'irons plus au bois.

16

Sport : Scandale au « cirque blanc ».

17

Humeur : A barbes égales, par Henri-François Rey.

18

Télévision : Pour une poignée de dollars.
Cinéma : Les Chinois arrivent ; Suggestion à quelques réalisateurs.

19

Le livre de la semaine : Sois belle, vote et tais-toi.

20

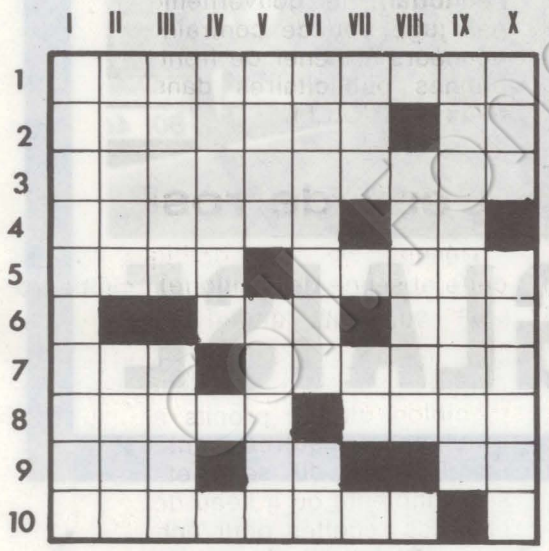
Document : Les soutiers de l'Hexagone.

24

Bande à part

Photos : Gamma (pages 1, 3, 4, 8, 14, 16) - Monique Guéna (pages 7, 8, 12) - Jérôme de Millo (page 20) - O.r.t.f. (page 18) - André Perlstein (pages 15, 19, 21, 23) - Télérama (page 18) - U.p.i. (page 16).

Mots croisés



Problème n° 2

HORIZONTALEMENT : 1 - Les grosses peuvent l'être. 2 - Ses établissements étaient français. Vas-y, petit. 3 - Reproduction interdite. 4 - Œil enflammé - Il ne reste plus qu'à rentrer chez soi. 5 - Ne manque pas de souffle - Une manière de se donner bonne conscience. 6 - Pièce créée sous la Révolution - Le vent le rend utile. 7 - Rivière de l'Asie centrale - Même des étables le sont dans certaines régions. 8 - Un patron sans bienveillance - A l'origine d'un ordre. 9 - En donner détend - Dans la gamme - Il réfléchit. 10 - Peut-être atteint sans essoufflement.

VERTICALEMENT : 1 - Doit être plus qu'un espoir (ou il faut être deux pour l'imposer). 2 - A voulu faire l'ange - Sa part fait envie. 3 - S'emploie pour la dernière halte - Débute comme inutile. 4 - Rien n'interdit aux grands-mères d'en porter. 5 - Sigle largement diffusé - Fréquent en fin de mois. 6 - Complémentaire du Chianti - Préposition. 7 - Moitié d'un Soviet - Consonnes doublées. 8 - Ses châteaux ne résistent pas au temps. 9 - Marchent sous les autres. 10 - Sa tache est indélébile - Sa charge est réglementée.

SOLUTION DU PROBLEME DU NUMERO 1

HORIZONTALEMENT : 1. Malicieuse - 2. Araseront. - 3. Nid - Cil - Ré. - 4. ID. Miseras - 5. Finale. E.T.P (Pet). - 6. Etirée. Gai. - 7. Sées. Stage - 8. ALEG (gela) - 9. Ecrémés. M.L. (marxiste-léniniste) - 10. Rieuses. EE.

VERTICALEMENT : 1. Manifester - 2. Aridité. Cl. - 3. Lad. Nièvre. - 4. IS. Mars. Eu. - 5. Cécile. Ems. - 6. Irisées. EE. - 7. Ecole. Tass. - 8. Un. Régal. - 9. Stratagème. - 10. Espiègle.

Rédaction : 5 rue Viollet-le-Duc
(Paris 9e) Tél. : 878.44.34
Administration : 41 bd de Magenta
(Paris 10e) Tél. : 208.23.50
Directeur général : Pierre Mauroy
Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION
Serge Richard (rédacteur en chef) Claude Fuzier, Guy Perrimond, Jean-Marie Borzeix, Nicolas Brimo, Michèle Backmann, Robert Butheau, Gisèle Charzat, Henri-P. Marc, Daniel Mitrani, Gilberte Muller, Christiane Peyre, Pierre Thibault, Claude Vintroux, Antoine Violet ; André Perlstein (photos).

SECRETARIAT DE REDACTION
Nicole Chaillot

AVEC LA COLLABORATION DE
Jean-Pierre Chevènement, Georges Conchon, Yves Durrieu, Roger Fajardie, François Fonvieille-Alquier, Georges Fillioud, Claude Gault, Pierre Joxe, Pierre Lavau, Henri-François Rey, Dominique Taddeï.

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Relations extérieures : J.A. Niel
Publicité : J.C. Charlet
Directeur de publication : Michel Lecornet.
Société éditrice : Les Nouvelles Editions de l'An 2 000.

La presse à bout de souffle



Les locaux occupés de « Paris-Jour ».

Le 26 janvier, les journalistes de « Paris-Jour » ont occupé les locaux de leur rédaction, bien que Mme del Duca, propriétaire de la publication, ne semble pas le moins du monde décidée à revenir sur la fermeture du journal. Par solidarité avec le personnel licencié, mais aussi et surtout pour alerter l'opinion et les pouvoirs publics sur la situation catastrophique de la presse parisienne, toutes les rédactions des quotidiens de la capitale, beaucoup de celles de province et de nombreux périodiques (1) ont fait grève mardi. A Fort-Lamy, le président de la République s'est engagé à étudier le dossier et à prendre, dès son retour en France, les mesures qui s'imposent. Mais, en cette période pré-électorale, il serait bien surprenant que le Pouvoir apporte un remède décisif au mal dont souffre une presse dont les volte-face sont imprévisibles. A moins qu'il ne l'enchaîne.

Des idéologies

Si la crise que traverse aujourd'hui la presse quotidienne parisienne est si grave, c'est qu'elle engage l'avenir de la presse écrite tout entière. Dans un pays comme la France, un article d'une page publié par un quotidien de province semble peser moins, auprès du Pouvoir et de l'opinion publique, qu'un article de 50 lignes dans n'importe quel quotidien parisien. Perdue depuis longtemps en province — où règne déjà, presque partout, le despotisme du journal unique — la dernière bataille en faveur de la pluralité de l'information se livre à Paris. Seul endroit où une dizaine de titres concurrents viennent chaque jour se disputer des lecteurs, seul lieu où paraisse encore une presse à vocation nationale, imprégnée d'idéologies plus ou moins explicites, souvent soumise, parfois rebelle, vivante en tout cas.

Mais s'agit-il vraiment d'une bataille ? Patrons, journalistes, ouvriers du Livre avancent en ordre dispersé, dénonçant tous ensemble le rôle du Pouvoir, mais ne cessant pas, pour autant, de purger entre eux de très vieilles querelles.

Le gouvernement a bon dos, il est vrai. Et personne ne se prive, comme le syndicat du Livre C.g.t., de dénoncer « sa politique rétrograde ». Si, en effet, l'Etat accorde 4,5 milliards d'aide à la presse, sous forme de tarifs postaux préférentiels et d'avantages fiscaux, cette aide profite, finalement, aux journaux qui en ont le moins besoin. A ceux qui ont d'importants revenus publicitaires, ou à ceux qui préfèrent raconter la mort de Maurice Chevalier avant l'heure, plutôt qu'à ceux qui cherchent à informer, expliquer et commenter.

A cette injustice fondamentale vient s'ajouter le fait que la publicité ne cesse de croître à la télévision et de décroître dans la presse écrite (**voir l'éditorial**), le gouvernement n'ayant pas jugé bon de contraindre les annonceurs à mener de front leurs campagnes publicitaires dans les journaux et à l'O.r.t.f.

L'eau de rose

Résultat de cette politique (ou de cette absence de politique) : même les plus puissants quotidiens parisiens sont menacés. Certains ont cru, pendant longtemps, que seuls les journaux d'opinion étaient promis à une mort prochaine, les autres ayant trouvé dans l'exploitation du sexe et du crime, sanguinolente ou à l'eau de rose, d'infaillibles recettes pour échapper à la crise. C'était illusion. On sait désormais qu'il n'y aura pas d'exception. Le sort de « Paris-Jour » l'atteste de manière exemplaire : avec un tirage de plus de 300 000 exemplaires, il constituait le seul cas de quotidien né au cours des vingt dernières années et dont les ventes n'avaient cessé de croître depuis.

Un journal n'est pas un produit comme les autres : il est, en tout cas, l'un des rares produits dans une société industrialisée à être vendu largement au-dessous de son prix de revient.

→

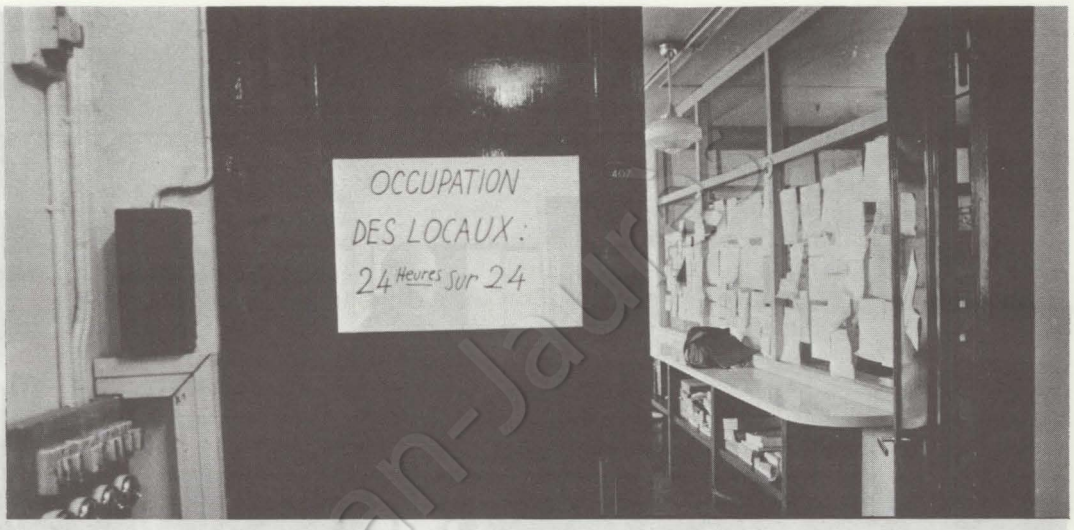
La presse à bout de souffle

Le monde de la presse n'est pas non plus un milieu comme les autres. Les travailleurs des imprimeries, par un vieux réflexe corporatiste, s'élèvent contre toute évolution qui porterait préjudice à la sécurité et à la qualification de leur emploi : ainsi, le Comité intersyndical du Livre parisien dénonce vivement les « éléments irresponsables » de la rédaction de « Paris-Jour » qui ont « sous-estimé les déclarations de la direction et les conséquences de leur action »... Les patrons de presse, méfiants par nature, entourent leur gestion et leur comptabilité d'un mystère opaque et préfèrent, le plus souvent, se soucier de la rentabilité de leurs capitaux, plutôt que d'adapter le produit qu'ils vendent aux exigences d'une société en pleine mutation. Quant aux journalistes, tenus à l'écart, la plupart du temps, des décisions patronales, privés de pouvoirs réels au sein de l'entreprise, ils ont pris récemment conscience que les périls qui menacent leur profession pourront seulement être dissipés si la crise de la presse écrite est résolue dans son ensemble.

Livres de comptes

Dans l'entourage du Premier ministre, on ne se gêne pas pour mettre les uns et les autres devant leurs responsabilités. Un des conseillers de Jacques Chaban-Delmas confie : « Ce n'est pas à nous de définir ce que doit être la presse de demain. Mais la situation ne pourra évoluer qu'à partir du moment où les patrons ouvriront les livres de comptes, et où les journalistes exigeront d'utiliser les pouvoirs auxquels la législation des comités d'entreprise leur donne droit ». A condition que ces pouvoirs soient réels, et il s'en faut... Pour sa part, la commission de travail réunie sous la direction de Jean Serisé, proche collaborateur du ministre des Finances, étudie comment aménager l'aide de l'Etat à la presse, et nullement comment résoudre la crise traversée par celle-ci en s'attaquant à ses raisons profondes et en proposant des solutions à long terme.

Une chose est sûre : la crise de la presse parisienne s'envenime, dans une indifférence quasi générale. Si la majorité de la population n'ignore pas, essentiellement grâce à la grève



des journalistes, que crise il y a, elle ne se sent guère concernée par un conflit dont lui échappent et les causes et les conséquences. Mais comment le public serait-il alerté ? Au lendemain de la fermeture de « Paris-Jour », plusieurs confrères de celui-ci, à commencer par « France-Soir », n'ont pas jugé bon d'avertir de la crise leurs lecteurs en première page ni de consacrer un commentaire à l'événement. De même pour le public de la presse de province. Celle-ci est souvent restée de marbre, estimant que ce n'était pas là ses problèmes, à elle, et qu'à Toulouse ou Bordeaux on avait de bonnes raisons pour ne pas suivre le mouvement de grève.

Il serait toutefois absurde d'expliquer l'indifférence du public sans admettre qu'elle exprime aussi une désaffection pour la chose écrite, tout au moins dans sa forme présente. « Le problème est de savoir si, oui ou non, la presse quotidienne a une raison d'être », a répondu le président de la République aux journalistes venus lui présenter leurs vœux et lui dire leur inquiétude. Car tel est le problème. blème.

Ou bien la presse quotidienne d'information et d'opinion est condamnée à être étouffée par les moyens de communication audiovisuels, comme le pense le sociologue Marshall Mac Luhan ; auquel cas tout l'effort des organisations politiques, syndicales, culturelles, doit tendre à imposer sur les antennes de la radio et de la télévision ce pluralisme dont la presse écrite était, jusque-là, dépositaire.

Ou bien la presse écrite peut continuer à constituer le principal contrepoids au monopole de l'O.r.t.f., l'une des pièces majeures du jeu démocratique ; auquel cas les journaux parisiens doivent, tout en bénéficiant d'une aide de l'Etat plus efficace et surtout plus juste, se sauver eux-mêmes. Il s'agit d'inventer une presse résolument différente. Cela ne peut se faire que par la collaboration des patrons de presse, des rédacteurs et des travailleurs du Livre. En ce sens va la proposition de « table ronde » lancée par les journalistes et reprise par le président de leur Union, ce vendredi, devant les caméras de « L'heure de vérité ».

Néanmoins, preuve sera donnée que la presse écrite a toujours un avenir lorsqu'il sera à nouveau possible, à Paris, non seulement d'empêcher les quotidiens survivants de mourir, mais d'en faire naître d'autres, tout neufs. Ce n'est pas, semble-t-il, pour demain. Mais si l'on en reste aux palliatifs habituels, à la politique du rapiéçage à la petite semaine, on ne fera que retarder un mouvement inéluctable. Ce sera tant pis pour Voltaire, qui se demandait ingénuement : « Comment un peuple peut-il se dire libre quand il ne lui est pas donné de penser par écrit ? »

JEAN-MARIE BORZEIX

(1) Naturellement, la rédaction de « L'Unité » a fait grève, lors de la journée de mardi, pour répondre au mot d'ordre de l'Union des syndicats de journalistes. Elle a en outre participé à la collecte de solidarité en faveur des confrères licenciés.

Les hypocrites

Deux sujets s'imposent cette semaine à l'attention des Français. Nous en traitons largement dans ce numéro. Ils sont, l'un et l'autre, caractéristiques d'une société dont l'argent est, de plus en plus, le moteur principal.

L'affaire des « impôts de Chaban » comme dit, d'un joli euphémisme, « Le Canard enchaîné », et la mort de « Paris-jour » peuvent paraître sans aucun lien. Elles ont entre elles plus de rapports qu'on ne le croit.

Que le Premier ministre ait effectivement payé 75 000 francs d'impôts ou qu'il les ait seulement « supportés » sans débourser un centime, grâce au jeu de l'avoir fiscal, nous laisserons de côté cet aspect du débat car l'essentiel, pour nous, est ailleurs. Ce qui compte, c'est ce que permet le système fiscal français, tel que l'ont aggravé les élus de la majorité : un contribuable, de surcoît personnalité de premier rang, qui dispose d'un revenu assez élevé pour être imposable de sept millions d'anciens francs, peut **légalement** en être tenu quitte, alors que le plus petit salarié ne peut soustraire un franc à l'imposition qui le frappe, ni même éviter une majoration de 10 % s'il a seulement quelques jours de retard dans son règlement.

Les impôts de Jacques Chaban-Delmas, le château de Jacques Chirac sont peut-être un scandale mais ils sont surtout l'occasion de mettre en lumière un scandale beaucoup plus profond, permanent celui-là et non pas circonstanciel. l'extraordinaire iniquité du système fiscal français, aujourd'hui dénoncée, pour les besoins de la cause, par quelques-uns de ceux qui l'ont toujours approuvée et qui se gardent bien, d'ailleurs, d'en exiger la réforme. Iniquité qui, soit dit en passant, souligne le degré d'hypocrisie dont sont capables les dirigeants de l'U.d.r. qui se réfèrent complaisamment au « modèle suédois ».

L'hypocrisie n'est pas moins grande de la part du gouvernement et du président de la République lui même lorsqu'ils feignent de se pencher avec sollicitude sur le destin dramatique de la presse écrite.

On pourrait noter, en passant, que les mêmes s'étaient beaucoup moins émus quand disparurent, ces dernières années, deux quotidiens qui s'appelaient « Libération » et « Le Populaire » et qui étaient, eux, d'opposition. Ne nous attardons pas à cela. Le président de la République veut donc, maintenant, aider la presse écrite à survivre. Mais ce Président-là n'est-il pas le même que le Premier ministre de 1968, qui avait puissamment contribué à asphyxier cette presse écrite en se faisant le défenseur acharné — ce fut presque un coup de force — de l'introduction de la publicité à la télévision ? Toute la gauche, à l'Assemblée nationale, dénonça, à l'époque, le péril évident : on commençait par trois minutes quotidiennes, un enchaînement inévitable conduirait à augmenter, d'année en année, la durée des spots publicitaires et ce serait autant de recettes indispensables à leur survie qui seraient retirées aux quotidiens.

A la tribune du Palais-Bourbon, Pompidou et ses amis plaidaient la thèse contraire, allant jusqu'à prétendre que l'apparition d'un nouveau support allait stimuler les annonceurs et procurer de nouvelles ressources à la presse écrite.

On voit aujourd'hui qui avait raison.

Mais ce n'est pas seulement pour cela que nous n'avons pas confiance dans ce que pourra faire le gouvernement pour que les journaux, et d'abord les journaux d'opinion, puissent vivre décemment. Comment ce gouvernement pourrait-il agir efficacement en ce sens alors qu'il est, de toute évidence, beaucoup moins animé par le souci de la liberté d'expression que par celui de la défense d'intérêts financiers dont il tient précisément son pouvoir ?

Il est vain de s'indigner sur la feuille d'impôts du Premier ministre ou de verser des larmes de crocodile sur la mort d'un quotidien. Les deux faits sont le produit d'un système. C'est ce système qu'il faut changer.

CLAUDE ESTIER

Un soir à Stockholm

PAR FRANÇOIS MITTERRAND

Le premier soir du bref séjour qu'avec Gaston Defferre et Robert Pontillon je viens de faire en Suède, Olof Palme, le jeune chef du gouvernement, nous a retenus à dîner. Quatre de ses ministres et trois dirigeants du Parti social-démocrate l'entouraient. Dans ce restaurant des environs de Stockholm où nous étions conviés, nous avons tant parlé que la nuit était fort écourtée quand nous nous sommes séparés. Parlé de quoi ? De socialisme, on s'en doute. Palme se défendait de poser l'exemple suédois en modèle. Il énumérait les erreurs, insistait sur les difficultés. De quelle façon son gouvernement avait laissé l'inflation déborder ; comment, l'ayant stoppée, il avait serré les freins plus longtemps qu'il n'aurait fallu. Deux fois trop tard : on ne corrige pas une faute en commettant une autre faute. Comment, aussi, les élections triomphales de 1968 avaient abouti aux élections médiocres de 1970. La victoire affadit le goût du combat.

Mais cet examen sincère de conscience n'allait pas jusqu'à la contrition. On sentait le Premier ministre désireux de montrer qu'en dépit des échecs, la voie choisie par son Parti pour assurer le passage du capitalisme au socialisme restait à ses yeux sinon la plus courte, du moins la plus sûre, que si l'on comparait les deux seules expériences socialistes pratiquées depuis longtemps en Europe (l'une a quarante ans et l'autre cinquante-quatre), la suédoise prouvait davantage que la russe. Il expliquait les mécanismes par lesquels la société suédoise était, selon lui, devenue la plus égalitaire du monde.

A l'objection « mais vous n'avez pas touché aux structures de la production, vous ne vous êtes pas attaqués au grand capital, à ses sources de profit et donc à son véritable pouvoir », il rétorquait que les moyens fiscaux et sociaux mis en œuvre par le gouvernement socialiste pour redistribuer les revenus, que la capacité d'intervention de l'Etat, que l'autonomie communale, que la puissance des syndicats avaient dans la réalité jugulé les monopoles, nivelé les profits, créé des conditions meilleures de vie et de travail. Et ceci sans affaiblissement de la compétitivité industrielle, sans prolifération de la nouvelle classe, celle des bureaucrates, au détriment de la classe ouvrière, sans altération, bien au contraire, des libertés publiques.



François Mitterrand avec Olof Palme.

Pendant qu'il développait sa thèse, je me souvenais d'une autre conversation. Une semaine auparavant, l'un de mes amis, marxiste de stricte obédience, m'avait dit à Paris : « Vous allez en Suède ? Vous verrez que cette expérience n'a rien de commun avec le socialisme ». Que de fois n'avais-je pas entendu la même remarque, tarte à la crème de la gauche française ! Et ce mot d'Edgar Faure au micro de Radio-Luxembourg, lors d'un débat qui nous avait opposés : « Le socialisme à la suédoise est d'autant plus intéressant que ce n'est pas du socialisme ». Me revenaient à l'esprit les louanges assenées à Palme par Jean-Jacques Servan-Schreiber et sa traduction exhaustive de l'expérience suédoise. Pis encore, le petit compliment délivré à la télévison par Georges Pompidou, ce thuriféraire d'occasion, qui balançait l'encens comme on jette une bûche. Je répliquai au Premier ministre que de tels ralliements affaiblissaient ses arguments.

« Demandez donc à nos conservateurs ce qu'ils en pensent, répondit-il, et pourquoi ils nous combattent si âprement. Et demandez à vos conservateurs s'ils sont prêts à voter les impôts directs que les Suédois supportent, s'ils veulent fiscaliser la Sécurité sociale, s'ils acceptent de nationaliser la médecine et la pharmacie, s'ils consentent à refermer de 1 à 7 l'éventail des salaires, s'ils admettent le contrôle des travailleurs dans l'entreprise publique et privée jusqu'au veto sur l'embauche, le licenciement, la maîtrise, les cadences et la sécurité ? C'est pourtant ce que nous faisons ». Je l'arrêtai, en remarquant que le contrôle des travailleurs se limitait, pour le moment, à peu de chose et que la loi qui devait l'étendre était encore en gestation. Sa riposte fut vive : « Nous avons la majorité, avec le soutien communiste qui nous est fidèle, croyez-moi, et cette majorité sait bien que toute halte sur la route où nous sommes engagés ruinerait les chances de notre socialisme. Maintenant, l'objectif est de donner aux travailleurs le moyen d'agir sur leur propre condition. Nous y pourvoirons cette année ».

Mon retour de Suède fut, comme par hasard, ponctué par un discours de Roland Leroy, dont les journaux de lundi m'apportèrent l'écho. Il n'y était pas question de socialisme suédois, mais des socialistes français. Et surtout de la direction du Parti socialiste, accusée de « collaboration de classe ». Je m'émerveillai d'abord de la difficulté

A contre-pied

qu'ont les dirigeants communistes à se débarrasser du ton de procureur qu'ils tiennent d'anciennes habitudes. « Laissez donc tomber la robe rouge, camarades, avais-je envie de câbler place du Colonel-Fabien, elle sied mal à la mode actuelle ». Je m'intéressai ensuite à la dialectique marseillaise de l'aimable Roland Leroy. Pour éviter tout contresens, je vérifai que ce dernier, en pourfendant la « collaboration de classe », n'évoquait ni les salons de l'Elysée, où je ne le rencontre pas pour le bon motif que je reste chez moi, ni les mille et un mélis-mélos de la vie quotidienne, où l'on voit beaucoup d'intransigeances verbales s'accommoder de fréquentations bourgeoises. Le vocable « collaboration de classe » s'appliquait sans doute à la fameuse autogestion, dont la finalité, au-delà des divergences sur la méthode à suivre, est reconnue par l'ensemble des courants représentés au Comité directeur du Parti socialiste. Mais voilà bien le danger des procès bâclés ! Un peu d'attention eût suffi à Roland Leroy pour constater qu'à l'inverse du processus suédois (sur ce point, tout au moins), le Parti socialiste entendait situer sa démarche autogestionnaire dans le champ des entreprises nationales. Devait-on, pour autant, renoncer à accroître les droits des travailleurs dans l'entreprise privée ?

En mars, Parti communiste et Parti socialiste (entre autres) discuteront programme. Qu'on se rassure ! Nous n'irons pas, quant à nous, avec un dictionnaire marxiste sous le bras. Roland Leroy risquerait de découvrir ce jour-là que le programme communiste, qui, selon Jacques Duclos, « envisage l'union sous la forme la plus large, englobant toutes les catégories sociales non monopolistes dont les convictions politiques ou les croyances religieuses peuvent être diverses, de même que leurs opinions initialement situées à gauche », offre une étrange idée de la lutte des classes.

F. M.

Campus interdit

Depuis juin 1968, une foule de chasseurs de sorcières s'est donnée pour mission de repérer l'agitateur sous chaque toge professorale. Récemment, un M. Jacques Bouchacourt, député U.d.r. de la Nièvre, s'inquiétait de voir Eugène Descamps diriger un troisième cycle à Nanterre. Pour autant, l'apocalypse n'a pas eu lieu à Nanterre depuis l'arrivée de Descamps — chargé d'enseignement, et non titulaire de chaire, comme l'écrivait l'honorable parlementaire, décidément mal informé...

Est-ce aux mêmes raisons qu'a répondu le conseil de l'université de Caen, dans le choix des deux « personnalités extérieures » qu'il avait à désigner à son conseil scientifique ? Toujours est-il qu'il a froidement rejeté les candidatures — présentées par l'unité de sciences de Caen — du Pr Giacomo, savant de renom international, et du Pr Kastler. Vous avez bien lu : d'Alfred Kastler, prix Nobel de physique !

Il est vrai que les deux candidats préférés à ces indignes n'apparaissent pas, au poids des traits d'union, comme des hommes de peu : ils se nomment Jozeau-Marigné, maire d'Avranches, et Solignac-Lecomte. Celui-ci dirige une association locale d'économie rurale.

Quant à Jozeau-Marigné — sauf cas où il poursuivrait, dans le secret de sa cave, de géniaux travaux de recherche, ce que rien ne permet d'affirmer — siéger au Sénat sous les couleurs des Républicains indépendants semble être son seul titre de compétence scientifique.

MENIPPE

La politique de Pire

Pour la journée d'étude du très réactionnaire Mouvement national des élus locaux, ce vendredi, à Paris, les préfets ont été chargés de faire la retape. Certains l'ont fait avec quelque maladresse, tel celui des Ardennes qui a fait adresser au maire socialiste de Charleville-Mézières, André Lebon, une lettre officielle, dont voici la fin :

« Je me permets d'insister pour qu'il vous soit possible de répondre favorablement à cette invitation. Je vous serais reconnaissant, dans cette hypothèse, de bien vouloir m'en informer dans les meilleurs délais et avant le 24 janvier, sous le timbre de mon cabinet. »

Et c'est signé... René Pire !

La C.f.d.t. et les programmes

Le Comité national de la C.f.d.t. a discuté à huis clos, le week-end dernier, d'un rapport d'Albert Detraz sur la situation politique. Au centre du débat — qui ne sera conclu qu'en mai prochain — la position de la Confédération vis-à-vis des partis de gauche et de leurs programmes. Pour de plus amples explications sur celui du Parti socialiste, le Bureau de la C.f.d.t. va rencontrer celui-ci dans quelques jours.

Le centre se rebiffe

Après les « sorties » de Michel Poniatovski, les centristes de la majorité, à leur tour, ruent dans les brancards. Les C.d.p. de Paris trouvent que 29 députés U.d.r. dans la capitale, c'est trop, et ils voudraient bien pouvoir présenter quelques candidats comme, par exemple, le conseiller de Paris Milhoud. Après les élections municipales de mars dernier, le même Milhoud — qui s'est illustré, depuis, comme rapporteur de la voie express rive gauche — avait refusé de suivre le petit groupe de giscardiens et avait préféré s'inscrire au groupe U.d.r. ! Il faut croire qu'il s'y sent un peu écrasé.

Le pillage légal

La feuille d'impôt de deux membres du gouvernement — Jacques Chaban-Delmas et Jacques Chirac — est publiée. Elle paraît bien faible. On s'indigne. Scandale ? Pourtant, si l'on s'en tient à ces feuilles d'impôt, il n'y a pas eu fraude : l'application de l'avoir fiscal, c'est légal.

C'est une vieille histoire :légalité n'est pas justice. Toujours, partout, la classe dirigeante aménage la loi à son profit, et surtout la loi sur l'impôt.

Cette fameuse loi sur l'avoir fiscal fut dénoncée dès le printemps 1965 par les socialistes. Lorsqu'elle n'était qu'un projet, Henri Duffaut, député du Vaucluse, l'attaquait vigoureusement en montrant qu'en « accordant la priorité aux revenus du capital » elle renversait littéralement les principes mêmes de l'impôt sur le revenu. Depuis sa création en France, en 1917, l'impôt sur le revenu avait toujours frappé davantage, en effet, les revenus du capital que les revenus du travail.

La majorité U.n.r. d'alors vota cependant l'avoir fiscal, le 12 juillet 1965.

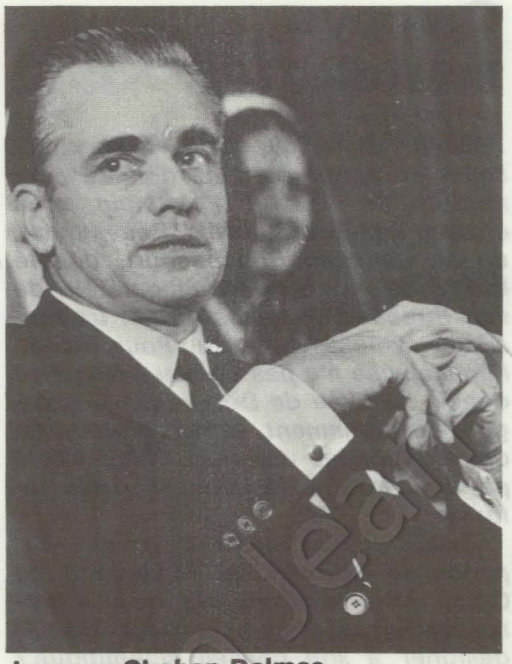
Depuis lors, le système fonctionne et permet à ceux qui sont riches, de le devenir un peu plus.

Pourtant, dès l'origine, le coup avait paru un peu gros, même parmi les gaullistes.

« Inique et inefficace ». C'est le député de la majorité Louis Vallon, alors rapporteur général du Budget, qui décrivait ainsi, en 1966, l'avoir fiscal.

Une proposition

Inique, nous le disions déjà, nul n'en doute plus aujourd'hui ; mais pourquoi « inefficace » ? Parce que la fabuleuse combinaison de privilèges, de détaxations et de remboursements construite pour avantager au maximum les détenteurs de capitaux prétendait trouver une justification économique: on disait qu'elle favorisait l'épargne, et donc l'investissement, et donc l'économie tout entière. Vallon disait : « C'est faux ». Et c'était faux, en effet. C'est toujours faux. Mais la loi sur l'avoir fiscal est toujours là. C'est une « monstruosité », dit à présent le sénateur Carous, président du groupe U.d.r. du Sénat.



Jacques Chaban-Delmas.



Jacques Chirac.

En vérité, tous ces écarts de langage ne se justifient guère. La loi fiscale est toujours à l'image de la société qu'elle régit. Dans la France capitaliste d'aujourd'hui, la loi est faite pour les propriétaires de capitaux et, pour eux, elle n'est pas « monstrueuse », elle est très « efficace ». Elle rapporte.

Presque chaque année, les parlementaires socialistes sont intervenus pour la faire abroger. En vain.

Voulant au moins atténuer le scandale, faute de pouvoir l'abolir, André Boulloche, député du Doubs, attaqua par la bande, en décembre 1970. Déposant, coup sur coup, trois amendements à la Loi de Finances rectificative, il proposa de limiter l'avoir fiscal, de le « plafonner ». C'était une idée. Bonne occasion pour les amis de l'U.d.r. Carous de supprimer la « monstruosité ». Ils ne la saisirent pas. Pourquoi ?

Le groupe socialiste, lui, a déposé, mercredi, une proposition de loi pour tenter une nouvelle fois d'abroger la loi qui choque tant le sénateur U.d.r. Carous. Attendons de voir le sort que subira ce texte à l'Assemblée.

Ou plutôt non. N'attendons pas pour expliquer partout que l'avoir fiscal, c'est le pillage légal, et que dans le régime des scandales, des spéculateurs et des banquiers, il n'y a pas même besoin, pour frauder la justice, de frauder la loi. Il suffit de l'appliquer !

PIERRE JOXE

Quand c'est le fisc qui vous paie

L'avoir fiscal est un système compliqué dont le résultat est simple.

Si vous ne gagnez qu'un salaire (revenu du travail) : l'impôt joue à plein.

Si vous gagnez, en plus, des dividendes (revenu du capital): vous avez le droit, après calcul de l'impôt sur le revenu, de diminuer votre impôt d'une somme égale à la moitié de ces dividendes. Si cette somme est supérieure à l'impôt calculé — c'est que vous avez beaucoup de capitaux — la différence vous est payée par le fisc !

Prétexte ? Les dividendes ont été frappés par l'impôt sur les sociétés avant d'être distribués. On allège ainsi cet impôt au profit des actionnaires.

Histoire d'un crime

Un cimetière de banlieue. Des arbres dénudés par l'hiver gris. Au loin, les lignes mornes d'un grand ensemble. Sur une tombe, des fleurs rouges. Un groupe silencieux d'hommes et de femmes.

Le mort, avec sept autres, a une histoire : Il était une fois... Il était une fois un gouvernement qui avait à combattre la rébellion d'une organisation secrète. Celle-ci, pour empêcher que ce gouvernement cesse une guerre coloniale, assassinait méthodiquement. Le peuple approuvait, sur ce point, la politique du gouvernement, mais se méfiait de lui parce qu'il était venu au pouvoir avec l'aide des assassins. Leur chef, un général, avait été le féal compagnon du général qui présidait aux destinées du pays. Et le gouvernement ne voyait pas d'un bon œil le peuple venir à son secours, bien qu'il eut une fois fait appel à lui lors d'un putsch militaire.

Tout commença un mardi de décembre. Le 19, exactement. Des syndicats de travailleurs et d'étudiants décidèrent d'une manifestation contre l'organisation secrète et pour la fin de la guerre coloniale. Ce qui allait dans le sens de la politique gouvernementale. Mais le ministre de l'Intérieur interdit la manifestation, son devoir impérieux étant, disait-il, d'éviter tout heurt possible entre les citoyens. Entre quels citoyens ? Entre les membres de l'organisation secrète et le peuple ? Il ne le précisa jamais. →



En tout cas, les heurts eurent lieu, entre la police et le peuple. Cent blessés, parmi lesquels des élus du peuple venus s'interposer entre les manifestants et les « forces de l'ordre » pour essayer d'empêcher le pire.

Le ministre de l'Intérieur avait créé, pour réprimer les manifestations, des brigades spéciales. Et pendant que la police interdisait de défiler dans les rues, l'organisation secrète poursuivait ses crimes.

L'irréparable

Mais cette police s'inquiétait du rôle qu'on lui faisait jouer. La majorité des policiers adhéraient à des syndicats républicains, hostiles à l'organisation secrète et qui soutenaient la même politique que les manifestants, comme l'affirma un de leurs dirigeants. Nombreux étaient les policiers qui constataient que d'étonnantes facilités étaient laissées aux membres de l'organisation secrète ; ils en avaient détecté ou suspecté dans leurs propres rangs à des fonctions parfois élevées ; ils découvraient que ces suspects avaient déjà fait leurs classes fascistes, vingt ans auparavant, pendant l'occupation du pays par une armée étrangère; ils notaient de plus que, quelques années avant, des liens avaient existé, de la part du ministre de l'Intérieur, du préfet de police, du chef du gouvernement et de bien d'autres, avec les dirigeants de l'organisation secrète.

Devant cette sourde révolte de la police, le ministre de l'Intérieur avait deux attitudes possibles : détendre le climat en laissant faire les manifestants et, pourquoi pas ? en les annexant, puisqu'ils défendaient dans les faits la politique officielle du gouvernement ; poursuivre la répression, au nom de l'autorité et pour ne rien devoir au peuple, en créant, si possible, l'irréparable entre celui-ci et la police. Les deux thèses eurent leurs défenseurs au sein du gouvernement. La seconde l'emporta.

D'abord, le leader du syndicat des policiers républicains fut sanctionné, avant d'être révoqué. Cela pour rappeler la police à son devoir, qui serait d'obéir sans sourciller, y compris lorsqu'on lui dit de tirer sur ses frères. Et puis pour encourager la minorité de brutes et de fascistes qui, dans les rangs policiers, se serait trouvée désorientée par une politique de détente.

Au début de février, les organisations syndicales invitèrent une nouvelle fois à manifester et, une nouvelle fois, le gouvernement interdit la manifestation. Des instructions furent données aux policiers « sûrs » d'avoir à réprimer sans faiblesse. pendant que l'organisation secrète, comme prise de folie, tuait en quelques jours des dizaines d'hommes. Au cours d'une seule nuit, dans la capitale du pays, purent avoir impunément lieu dix-sept attentats au plastic. L'opinion s'inquiétait de plus en plus de l'incroyable carence du Pouvoir.

Celui-ci ne pouvait être partout à la fois. Mobiliser les forces de l'ordre pour, le jour, surveiller la rue, de peur qu'elle soit fréquentée par des gens brandissant des pancartes pour la paix, empêchait une bonne partie des dites forces de veiller la nuit à la sécurité publique. Les hommes des brigades spéciales tapaient le carton au profond des commissariats, dans l'attente du grand soir.

Il vint, un 8 février. Ils étaient des dizaines de milliers, sur les boulevards de la ville en état de siège, à crier leur confiance dans l'avenir et leur volonté de s'opposer au fascisme renaissant.

La provocation

Parmi eux, un homme comme les autres, avec une femme qui l'attendait à la maison. Dans l'ombre, les casques des brigades spéciales luisaient sur des visages obscurs. Allons-y, la charge ! Elle se termina à une entrée de métro. On releva huit morts. Il était un des huit.

L'émotion et la colère furent immenses. Immédiatement, une grande manifestation silencieuse fut ordonnée, dans tout le pays, pour le 12 février. Le gouvernement, qui n'avait pas eu un mot de regret pour les morts, ajoutés à ceux portés au compte de l'organisation secrète, n'osa pas s'y opposer. Il se contenta, ô symbole ! d'interdire aux manifestants de la capitale d'aller à la statue de la République.

Il savait ne plus pouvoir compter sur la police. Elle le lui avait dit, discrètement, mais fermement. Il tenta de décourager les organisateurs de la manifestation. Séquence : face à face, les militants et les représentants du préfet de police. Vous n'êtes pas prudents, vous risquez la provocation. Comme ce malheureux vendredi. Car c'était sans doute des provocateurs. Déguisés en policier ? Silence. Les têtes se baissent.

A jamais

Il n'y eut pas de provocation, sans doute parce que les provocateurs avaient été priés de rester chez eux. Autour de la statue de la République, trente mille policiers, honteux pour la plupart d'être là. Autour des policiers, cent mille républicains. Entre les policiers et les républicains, le fil ténu, mais solide, d'une liaison organisée pour éviter que les « provocateurs » se remettent de la partie. Le lendemain, la capitale, vidée des forces de l'ordre, faisait des obsèques solennelles à ses huit amis.

Ils dorment, à jamais, dans un cimetière de banlieue. Le chef du gouvernement, le ministre de l'Intérieur, le préfet de police, les « provocateurs » se portent bien. Ils ont des titres, de ministre ou d'autre chose. Ce sont des hommes de devoir et de fidélité.

Bien entendu, cette histoire pourrait faire, dans les mains d'un cinéaste italien ou américain, un grand film, plein de violence, de haine et de vengeance. Parce que Naples et Chicago ne sont pas encore complètement civilisés, comme chacun sait. Mais si vous trouviez quelque ressemblance avec des événements qui se produisirent il y a dix ans dans notre pays et qui firent du mot Charonne le symbole du crime sans coupable, c'est que vous auriez mauvais esprit, en ne croyant pas que la France est la terre de la justice.

CLAUDE FUZIER

VOICI COMMENT VOUS POUVEZ AIDER

L'Unité

Merci d'abord à tous les confrères de la presse écrite et parlée, qui, à de rares exceptions près, ont salué notre naissance, « L'UNITE » a pris place parmi les organes largement cités. C'est, pour toute notre équipe une première satisfaction.

Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de la diffusion de ce premier numéro : aux groupes et aux sections du Parti socialiste qui ont organisé, samedi et dimanche, une vente militante qui a généralement rencontré un accueil sympathique de la part du public ; merci également aux dépositaires qui ont fait l'effort de bien présenter notre titre et nous ont ainsi aidé à le faire connaître.

Merci surtout à tous les amis, connus et inconnus, qui ont entendu notre premier appel et nous ont adressé immédiatement leur abonnement, souvent de soutien, en même temps que des listes d'amis et de sympathisants susceptibles de s'abonner à leur tour (1).

En quelques jours, nous avons reçu un abondant courrier auquel nous ferons écho dès notre prochain numéro. Si nous constatons avec plaisir que les lettres de félicitations ou d'encouragements sont les plus nombreuses, nous ne négligeons pas celles qui contiennent des critiques, souvent justifiées, et des suggestions qui nous aideront à améliorer, de semaine en semaine, le contenu du journal.

« L'Unité » a pris un bon départ. C'est beaucoup. Mais le chemin est encore long avant que notre équilibre soit assuré. Le fait même que la sortie de notre premier numéro ait coïncidé avec la mort d'un quotidien parisien souligne assez les difficultés auxquelles nous allons avoir à faire face. Nous sommes prêts à les affronter, en sachant que dans ce combat capital pour que vive une presse socialiste, notre arme décisive, c'est vous.

N'attendez pas.
Abonnez-vous.

---

(1) Pour des raisons matérielles, les abonnements ne peuvent être mis en service que la semaine suivant celle où nous les avons reçus.

BULLETIN D'ABONNEMENT A L'UNITE
41, Boulevard MAGENTA - Paris 10e

Je soussigné (1).....

Profession .....

Demeurant .....

.....

*désire souscrire un abonnement**

normal de 6 mois à	*50 F*	☐
normal d'un an à	*90 F*	☐
de soutien à	*100 F*	☐
de soutien à	*150 F*	☐
de soutien à	*200 F*	☐

*Je vous adresse le montant correspondant**

par chèque bancaire	☐
par chèque postal	☐
ou virement	
au C.C.P.	☐
Roland Florian Paris 14920-38	

**Cochez la case correspondante*

Date et Signature

(1) PRIERE D'INDIQUER NOM ET ADRESSE EN LETTRES CAPITALES

La «chair ouvrière»

Un dimanche, à Pantin, 140 postiers sont réunis au milieu des drapeaux rouges et des plantes vertes. Le dimanche suivant, autre décor : l'atmosphère studieuse d'une salle de classe, à Suresnes, pour 70 délégués métallos.

Coup sur coup, le Parti socialiste vient d'organiser deux journées nationales, consacrées aux sections et groupes d'entreprise. Les deux fois, plusieurs dizaines de fédérations étaient représentées, ce qui illustrait le propos de Georges Sarre, secrétaire national à l'Animation : « Les sections d'entreprise et les sections locales sont les deux bases sur lesquelles doit reposer notre Parti ».

Bien souvent, d'ailleurs, les sections d'entreprise constituent, pour les sections locales, une pépinière de militants formés. Ainsi, dans les Hauts-de-Seine, quatre secrétaires de sections locales viennent de la section Renault.

En quelques mois, plus de 120 sections ou groupes d'entreprise se sont créés dans quarante départements, notamment dans les P.t.t., dans la métallurgie, à E.d.f., dans la Fonction publique, à la S.n.c.f., etc.

« La section d'entreprise, indique un militant métallo de l'Est, nous permet de nous organiser sur place, entre nous. Nous touchons des camarades qui ne sont pas prêts à adhérer dans une section locale, souvent parce qu'ils trouvent qu'on ne s'y intéresse pas suffisamment aux problèmes concrets de la lutte quotidienne contre l'exploitation capitaliste. »



Georges Sarre.

A l'exception des Bouches-du-Rhône, les groupes socialistes d'entreprise (G.s.e.), héritage d'une tradition révolutionnaire, avaient pratiquement cessé d'exister en 1968.

Renaissance

Les nouveaux statuts adoptés à Epinay ont permis leur renaissance, en leur donnant la possibilité de s'implanter sans restriction. Leur action est coordonnée par une Commission nationale, comprenant 47 membres, issus de toutes les grandes organisations syndicales.

Souvent, les groupes d'entreprise rassemblent des travailleurs non adhérents au Parti socialiste. Un cercle de sympathisants se forme peu à peu, avant de se transformer en section. Entre celle-ci et le syndicat, la séparation reste nette.

L'expérience qui se développe ne constitue nullement un bluff publicitaire, mais une entreprise de longue haleine. Les premiers succès prouvent que le Parti socialiste peut et doit « retrouver sa chair ouvrière », comme le déclarait dernièrement Eugène Descamps.

GISELE CHARZAT

Jeunesse: Les dessous d'un mariage

Ce devrait être un beau mariage que celui d'Havas-Voyages avec Atitra, prévu pour le 15 février.

Havas-Voyages — 300 millions de chiffre d'affaires et de plus 150 000 clients en 1971 — se présente comme « la plus importante agence française de voyages ». Atitra est de taille plus modeste : 10 millions de chiffre d'affaires en 1970. Mais cette Association technique interministérielle de transports a une bonne image de marque et rend des services efficaces aux jeunes de moins de vingt-huit ans.

Dans dix jours, quarante-cinq correspondants Havas-Voyages deviendront également correspondants Atitra. Cent autres en 1973.

Des esprits inquiets se demanderont si un tel accord est bien conforme à la vocation d'un organisme quasi officiel comme Atitra. Il leur a déjà été répondu que tout ça... c'est pour le bien de la jeunesse.

Comme l'écrit ce directeur général d'Havas-Voyages : « Plusieurs journalistes m'ont souvent dit : oui, c'est bien; vous, les agents de voyages, vous ne vous occupez que de procurer des vacances aux nantis. Quand vous pencherez-vous sur les jeunes ? »

Le 27 janvier dernier, devant la presse, de Secogne, président d'Atitra, et Christian Chavanon, président de l'Agence Havas, tiennent le même langage : « Ce n'est pas un accord commercial, c'est un mariage. Bien sûr, les jeunes découvriront le chemin des bureaux Havas; mais l'essentiel, c'est de les aider, c'est de les protéger contre les pirates de l'air ! ».

Tout le monde est ému. Sauf les initiés, qui viennent d'assister au congrès des correspondants Havas-Voyages. Ceux-là ont appris que, face à une concurrence de plus en plus vive qu'il faut « balayer », l'accord avec Atitra permettra de « capter une clientèle de jeunes qui nous échappait jusqu'alors ».

Les concurrents à balayer, ce sont les autres marchands de vacances. Mais aussi les associations de tourisme social... dont plusieurs dirigeants siègent au conseil d'Atitra, aux côtés des représentants des ministères de tutelle. A-t-on demandé le consentement des uns et des autres ? Sont-ils d'accord pour que le mariage soit consommé ?

DANIEL MITRANI

La voie chilienne



PAR SALVADOR ALLENDE

Le chemin que nous avons choisi pour aller vers le socialisme suppose des efforts considérables de la part de tous les Chiliens. Il suppose en outre, comme préalable fondamental, que nous puissions établir le cadre institutionnel de la nouvelle forme d'organisation socialiste dans le pluralisme et la liberté.

Notre tâche est de définir et de mettre en pratique, comme voie chilienne vers le socialisme, un nouveau modèle d'Etat, d'économie et de société, fondé sur l'homme, ses besoins et ses aspirations. Il n'y a pas d'expériences antérieures dont nous puissions nous inspirer. Nous avons à découvrir la théorie et la pratique de nouvelles formes d'organisation, politique et économique, aussi bien pour en finir avec le sous-développement que pour construire le socialisme.

Nous ne pourrons y parvenir qu'à condition de ne pas nous laisser détourner de notre route. Si nous oublions que notre mission est d'établir un projet social pour l'homme, toute la lutte de notre peuple pour le socialisme se transformera en une tentative réformiste supplémentaire. Si nous oublions les conditions concrètes dont nous partons, avec la prétention de créer ici et maintenant quelque chose qui excède nos possibilités, nous échouerons également.

Notre action gouvernementale est dictée par le programme de l'Unité populaire que nous avons présenté aux élections. Et les mesures que nous prenons ne sacrifieront pas les besoins des Chiliens d'aujourd'hui au profit d'entreprises démesurées.

Nos propositions peuvent paraître trop simples pour ceux qui préfèrent les grandes promesses. Mais les habitants de ce pays doivent pouvoir vivre dans des maisons décentes, avec un minimum de conditions d'hygiène, envoyer leurs enfants dans des écoles qui n'auront pas été faites seulement pour les pauvres, et manger suffisamment chaque jour de l'année. Le peuple a besoin de travail, de protection contre la maladie et la vieillesse, de respect de sa personnalité. C'est cela que nous voulons donner à tous les Chiliens dans un délai prévisible. C'est cela qui a été refusé à l'Amérique latine au long des siècles.

Dans le processus révolutionnaire que nous vivons, notre combat politique et social se définit en cinq points : la légalité, le fonctionnement des institutions, les libertés politiques, l'attitude vis-à-vis de la violence et la socialisation des moyens de production.

Le peuple chilien est en train de conquérir le pouvoir politique sans avoir été contraint de prendre les armes. Il avance sur la voie de sa libération sociale sans avoir dû combattre contre un régime despotique ou dictatorial, si ce n'est contre les limitations imposées par une démocratie libérale. Notre peuple aspire légitimement à franchir l'étape de transition au socialisme sans avoir à recourir à des formes autoritaires de gouvernement.

Notre volonté, sur ce point, est très claire. Mais la volonté de garantir l'évolution politique vers le socialisme ne réside pas seulement dans le gouvernement, dans les mouvements et partis qui y sont représentés. Notre peuple s'est soulevé contre la violence institutionalisée que fait peser sur lui le système capitaliste. C'est pourquoi nous sommes en train de transformer les bases de ce système.

Mon gouvernement repose sur la volonté populaire librement exprimée. Il n'a de comptes à rendre que devant elle. Les mouvements et partis de l'Unité populaire ont mission d'orienter la conscience révolutionnaire des masses et d'exprimer leurs aspirations et leurs intérêts. Ils sont également directement responsables devant le peuple.

Si la violence, intérieure ou extérieure, la violence sous l'une quelconque de ses formes, physique, économique, sociale ou politique, venait à menacer notre développement normal et les conquêtes des travailleurs, se trouveraient alors en grave péril la continuité institutionnelle, les fondements juridiques de l'Etat, les libertés politiques et le pluralisme. Le combat pour l'émancipation sociale ou pour la libre détermination de notre peuple adopterait obligatoirement des formes différentes de ce que nous appelons, avec un légitime orgueil et un réalisme historique, la voie chilienne vers le socialisme.

L'unité des forces populaires et le bon sens des couches moyennes nous donnent la supériorité indispensable pour que la minorité privilégiée ne puisse facilement recourir à la violence. Si la violence ne se déchaîne pas contre le peuple, nous pourrons transformer les structures fondamentales du système capitaliste dans la démocratie, le pluralisme et la liberté. Sans contraintes physiques inutiles, sans désordres institutionnels, sans désorganisation de la production. Mais selon le rythme déterminé par le gouvernement en tenant compte des besoins du peuple et du développement de nos ressources.

Ceux qui vivent de leur travail ont aujourd'hui entre leurs mains la direction politique de l'Etat. Responsabilité suprême. La construction du nouveau régime social trouve dans le peuple ses acteurs et ses juges. Il appartient à l'Etat d'orienter, d'organiser et de diriger, mais en aucune façon de se substituer à la volonté des travailleurs. Tant dans le domaine économique que politique, ceux-ci doivent détenir le pouvoir de décision. Réaliser cela sera le triomphe de la révolution.

Ce texte, que « L'Unité » publie en exclusivité, est celui d'une récente communication du président Allende aux cadres du Parti socialiste chilien.

Pour sortir de la tuerie

Le sang, les bombes, la torture, une ambassade ravagée par les flammes, les haines religieuses... Ce n'est pas du fin fond d'un continent perdu qu'il s'agit. Mais de l'Irlande. D'une partie de la vieille Europe, théoriquement imprégnée de civilisation britannique, à moins de deux heures d'avion de Paris.

C'est pourtant là que, depuis dimanche, la violence submerge tout. Ce 30 janvier, qui restera « le dimanche sanglant de Londonderry », a commencé un épisode capital du conflit irlandais, et peut-être la fin du « dernier quart d'heure » si souvent annoncé par le gouvernement de Londres — mais qui risque de ne pas se terminer comme les Anglais le souhaitaient.

Tireurs des toits

Ce dimanche, donc, à Derry, avait vu une manifestation des catholiques de Belfast, la capitale de l'Irlande du Nord — protestante en majorité — tourner à la tragédie : alors qu'ils faisaient refluer les manifestants — dont le député Bernadette Devlin — dans les rues étroites du Bogside, le ghetto catholique de la ville, les soldats britanniques chargés du « maintien de l'ordre » avaient été pris sous le feu de tireurs des toits appartenant à l'Ira, l'armée clandestine des catholiques indépendantistes d'Irlande du Nord. Pour toute riposte, ils avaient dirigé leurs armes vers la foule. Treize civils tués, quinze blessés. Légitime défense, ou panique, ou préméditation ?

Peu importe. Ce qui compte, c'est que l'engrenage, depuis, est en marche : un « tommy » abattu mardi, un militant de l'Ira tué le lendemain, des bombes, encore, et mercredi à Derry les obsèques des 13 morts du dimanche, dans une sourde douleur qui a semblé plus lourde de menaces que les pires vociférations. Cependant qu'à Dublin, capitale de la République d'Irlande du Sud — catholique, elle — 40 000 manifestants réduisaient en cendres l'ambassade d'Angleterre.

Tout cela a soulevé une intense



émotion dans le Royaume-Uni, où la presse multiplie les récits des scènes de brutalités des soldats anglais, affrontés à un peuple dont ils ne comprennent pas la querelle. Un peuple à la fois si proche et si étranger, mais contre lequel il leur est interdit d'avoir recours à des méthodes expéditives.

Interdit ? Voire. Les commissions d'enquête, officielles ou non, le confirment : on torture au camp de Long Kesh, sur le bateau-prison « Maidstone » ou au tout nouveau camp de Magilligan, près de Derry.

En août 1969, l'arrivée des soldats britanniques en Irlande du Nord était accueillie comme une véritable libération par la population catholique. Mais, depuis, celle-ci a troqué le thé et les petits gâteaux contre les pierres des gosses et les bombes des militants de l'Ira.

La communauté catholique, repliée sur elle-même, abrite et aide les francs-tireurs. L'Ira, dont, de « dernier quart d'heure » en « dernier quart d'heure », les autorités annoncent la fin imminente, continue de se renforcer. Et, de plus en plus, l'armée britannique apparaît comme une armée d'occupation, vouée, aux yeux des catholiques, au seul maintien des intérêts protestants.

Comment sortir de l'impasse ? Peut-être, maintenant, par les propositions d'Harold Wilson. En novembre dernier, elles avaient fait l'effet d'une bombe aux Communes. Pour la première fois depuis bien longtemps, s'est en effet trouvée réintroduite la notion d'« unification » des deux Irlande, cheval de bataille des militants de l'Ira et antienne des travaillistes irlandais, qui précisent : « Une Irlande unifiée sous forme d'une République socialiste, construite par le dialogue ».

Raidissement

« Il est impossible de concevoir une solution efficace à long terme qui ne tiendrait pas au moins compte de la perspective d'une éventuelle unification de l'Irlande », a dit Wilson. Il a proposé la tenue immédiate de discussions interpartis à Londres, auxquelles participeraient toutes les formations politiques irlandaises. Par la suite, une commission constitutionnelle, où les principaux partis des Parlements de Londres, Dublin et Belfast seraient représentés, aurait pour tâche de définir les conditions de la réunification.

On n'en est, hélas, pas là. Certes, le gouvernement conservateur s'est empressé d'applaudir au « plan Wilson », mais les conversations interpartis, d'abord prévues pour la mi-janvier, n'ont toujours pas commencé. Les conservateurs ont préféré raidir leur attitude. Si bien que les chances d'un règlement politique semblent plus lointaines que jamais.

« Les partisans de la violence doivent être détruits ou forcés à se retirer », affirmait Wilson en novembre. Après les violences des derniers jours, on peut se demander si c'est vraiment aux militants de l'Ira que Wilson pensait...

JEAN-CLAUDE RIEU

Nous n'irons plus au bois

Vous prenez un bois, une entreprise de travaux publics, quelques personnages du régime, que se passe-t-il ?

Le premier personnage, ministre de l'Environnement, vous enverra une lettre. Beau papier, belle frappe, bonnes intentions. Face à la « société industrielle » il vous conviera à participer à l'opération « un bébé - un arbre », vous parlera de l'air, de l'eau, des espaces verts et des paysages. Puis, après trois petits tours, comme les marionnettes, il disparaîtra. A la trappe. Définitivement.

Le deuxième personnage, c'est l'entrepreneur. Pour « faire » dans les travaux publics, il faut du sable. Pour avoir du sable, on fait des trous. Ça vaut cher, un trou. On le comble avec des ordures. On se fait payer pour cela. Puis on recouvre de terre. On replante des arbres. Sur un tel terrain, ils meurent. Tant pis, on recommence ailleurs.

Le troisième personnage est secrétaire d'Etat à l'Agriculture. Ses fonctionnaires lui ont dit qu'il ne fallait plus tolérer de telles opérations. Ils lui ont dit qu'il fallait protéger la forêt. Que, pour cela, il fallait la racheter. Il s'est empressé d'oublier ces raisonnables recommandations.

Il y a d'autres personnages annexes, les députés des secteurs intéressés, qui se taisent trop et par là même attirent l'attention, un maire, qui proteste, puis il y a nous, le petit peuple du dimanche, ceux pour qui la forêt est une promenade.

Enfin, il y a la forêt. Celle de Montmorency est une des reliques de la ceinture verte qui, au XVIIIe siècle, entourait Paris. Les uns y chassaient, les autres y taillaient du bois. Vint l'industrialisation, le développement de Paris, les banlieues s'étendant. Vint le promoteur. Il y eut l'époque des lotissements, puis celle des grands ensembles et des résidences de « standing ». Au fil des années, la forêt s'amenuisait.

Il fallut pourtant prendre des mesures pour arrêter le déboisement. Pour le massif de Montmorency, où un avis du Conseil d'Etat de 1926 avait limité le défrichement, l'Etat décida d'acheter 855 hectares. Le ministre de l'Agriculture, « en complet accord avec le préfet de la région », considéra que « l'acquisition par l'Etat de la partie non domaniale du Massif devait être réalisée en priorité », pour devenir « une forêt de promenade ouverte au public ».



Mais l'entreprise Fayolle (Travaux publics, etc.) avait pris des habitudes. Entre autres, celle de gagner de l'argent en entreposant des ordures ménagères. Propriétaire de 16 hectares de forêt, à la limite des communes de Montmorency et de Saint-Brice-sous-Forêt, elle demanda au préfet de Val-d'Oise l'autorisation de déboiser 15 hectares de bois pour en faire une décharge. Le 19 juillet 1970, le préfet donnait son autorisation. La municipalité de Saint-Brice déposait un recours devant le tribunal administratif de Versailles. Le ministre de l'Agriculture, en la personne du secrétaire d'Etat Bernard Pons, intervint pour défendre son administration. Le 30 juin 1971, le tribunal administratif annulait la décision du préfet. Le 18 août, il notifiait son rejet.



La commune de Saint-Brice crut avoir gagné. En effet, si la demande de Fayolle restait valable, la procédure auprès du tribunal administratif avait pour effet d'annuler les délais déjà écoulés et de faire partir les nouveaux délais de forclusion de la date de notification du jugement. Si un refus définitif n'était pas prononcé, Fayolle devait attendre six mois avant de demander une autorisation implicite. Cela menait au 18 février 1972.

Mais les temps changent. Les rapports entre une entreprise et un ministre sont, aujourd'hui, directs et efficaces.

Le 21 septembre 1971, l'entreprise Fayolle écrivait au ministre pour lui demander de confirmer qu'elle était titulaire d'une autorisation implicite de défrichement. Le 22 septembre, Pons répondait par l'affirmative. Or, un ministre, ou son cabinet, ne s'amuse pas à répondre à n'importe quelle question, à prendre des décisions administratives somme toute banales, à signer du timbre de son cabinet une lettre qui relève d'un fonctionnaire de préfecture ou, tout au plus, d'un préfet. Il y a de quoi s'étonner. Le 15 décembre, Fayolle commençait à faire déboiser. Il ne restait à la municipalité qu'à prendre un arrêté pour interrompre les travaux et saisir à nouveau le tribunal administratif.

→

Nous n'irons plus au bois

Derrière ce maquis administratif sont camouflés des faits fort simples : une entreprise veut installer, dans une forêt qui sera demain une forêt domaniale, un dépôt d'ordures ménagères broyées. Et quel dépôt : en certains points l'épaisseur du « compost » aura 15 mètres ! Or, et tous les forestiers sont d'accord sur ce point, même en recouvrant le dépôt d'une couche de terre arable de 80 cm, une telle opération « stérilise » la surface considérée.

hiérarchie sociale, la propriété. Au

Fayolle a, en ce domaine, une expérience certaine : il exploite depuis 1960 une carrière de sable en forêt de Saint-Germain. Chaque fois qu'une parcelle de cette carrière est épuisée, l'excavation est comblée avec des ordures ménagères, puis recouverte de terre et reboisée. Le résultat est simple : les arbres meurent. Les forestiers en sont à proposer de créer, sur les parcelles « reboisées », des collines artificielles ! Et ils demandent d'interdire à Fayolle de poursuivre ses opérations. On comprend encore plus mal la rapidité de réaction du secrétaire d'Etat...

Tout est fait pour laisser penser que l'on veut aller vite, très vite, afin que personne n'ait le temps de réagir. Et il faut dire que peu de gens réagissent. Les députés du secteur, par exemple, Solange Troisier et René Ribière, se taisent. Solange Troisier a accompagné les élus de Saint-Brice chez le secrétaire d'Etat. Ribière, qui a pourtant la réputation d'intervenir assez facilement dans les ministères, n'a pas bougé.

S'il est un homme qui connaît les possibilités de l'administration c'est pourtant bien Ribière. Sous-préfet de 3e classe en 1944, il est mis en disponibilité sans traitement le 18 août 1947 pour avoir participé en uniforme à une manifestation du R.p.f. Il « traverse le désert » comme secrétaire général du Syndicat des industries pharmaceutiques. Traversée confortable. Durant les « années noires », c'est lui qui organise les rencontres entre les barons du gaullisme et les capitaines d'industrie. 1958 fut pour lui la « revanche ». En un jour, il parcourut tous les échelons de la carrière préfectorale : le 18 juillet 1958, il était réintégré sous-préfet de 3e classe à compter du 18 août 1947. Le même décret le nommait sous-préfet de 2e classe à compter du 1er décembre 1948, de 1ère classe à compter du 1er décembre 1952, hors classe à compter du 1er décembre 1955.

S'occupant peu de sa fonction politique et encore moins de ses électeurs, il se sent aujourd'hui en danger : les mauvaises langues racontent qu'il se cherche, pour les élections de 1973, une locomotive ministérielle.

L'affaire Fayolle pouvait donc être une occasion de redorer son blason. Il n'en a pas profité. Avait-il, pour l'entreprise Fayolle, une tendresse particulière ? Si oui, on aimerait savoir laquelle. Car son peu d'empressement ne contraste en rien avec la rapidité de réaction du secrétaire d'Etat. Il est complémentaire et soulève la même question : pourquoi autoriser en bordure de forêt, à 200 mètres d'un ensemble neuf, un dépôt d'ordures de 16 hectares, dont l'exploitation durera une dizaine d'années et qui stérilisera la forêt ?

Guy PERRIMOND



Le champion autrichien Karl Schranz.



Avery Brundage.

SPORT: Scandale au cirque blanc

L'Autriche sportive doit pleurer De rage impuissante. Un vieil Américain, riche, vertueux et solitaire, perdu dans un songe victorien, a liquidé les espoirs de Karl Schranz. Avery Brundage n'a réussi qu'une partie de son irréaliste projet : interdire l'admission aux Jeux olympiques d'hiver de tous les concurrents s'étant fait les « porteurs » de marques publicitaires. L'interdiction totale signifiait l'annulation des Jeux.

A un certain niveau de compétition, le mythe de l'amateurisme pur n'a plus de raison d'être. Il est vrai que le ski est encore un sport de « riches ». En France, si 40 % des cadres supérieurs et des membres de professions libérales prennent des vacances d'hiver, il n'y a que 6 % des ouvriers à pouvoir le faire — un scandale qui vaut bien celui du « cirque blanc » de Sapporo.

Mais il y a plus. La majorité des pays n'ont ni la géographie ni le climat permettant la pratique du ski. Et l'on comprendra aisément que leurs représentants au Comité international olympique laissent Brundage mener sa petite guerre à sa guise. Tant qu'il ne touche pas aux disciplines « communes », il peut faire joujou. S'achemine-t-on alors vers un championnat du monde à la place de Jeux ? Sur le plan sportif, la modification serait mince : mêmes équipes, même enjeu. Pour le public, qui est pour l'essentiel un public de télévision, l'attrait serait identique.

La haute compétition fait rêver, attire, donne l'exemple. Perdu dans un rêve d'un autre âge, Brundage peut tuer les J.o. d'hiver. Mais les Schranz vivront dans la mémoire des adolescents émerveillés, tout comme les athlètes des autres disciplines à qui le président du C.i.o. fait encore l'honneur d'accorder une médaille d'or.

J.-P. B.

A barbes égales

La télévision française conçoit ses programmes d'information comme les mauvais cuisiniers leurs plats. Deux ou trois recettes, sans imagination, de bouillie pour les chats, relevée avec quelques épices généralement éventés. Une des grandes recettes est incontestablement l'organisation, annoncée à grands coups de trompette, de débats consacrés à de « grands sujets » entre n'importe qui et n'importe qui.

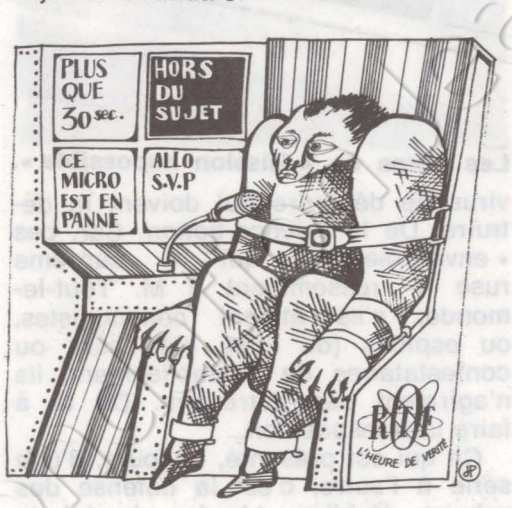
Les inventeurs et animateurs de ces jeux savent, ces prestidigitateurs, que le but de ces grandes parades n'est pas d'essayer de traiter, ou du moins de cerner un sujet, mais de donner l'impression qu'on l'a traité ou cerné. Dame, nous sommes théoriquement en démocratie, il faut bien faire semblant, de temps en temps, de jouer le jeu de la vérité. C'est la politique de ce brave Potemkine, qui fabriquait des villages en toc pour faire croire à son impératrice que tous ses paysans vivaient dans le luxe et le bonheur. C'est le vieux truc de la poudre aux yeux, et nos animateurs le connaissent dans tous ses détours.

Comme au catch

Telle semaine, M. Leroy s'oppose à M. Deloncle, sur le thème superbement tarte à la crème: idéologie et culture. Autrement dit, une mauvaise dissertation de bachot. La question aurait été de savoir si, dans notre soi-disant démocratie, tous les citoyens pouvaient avoir accès à la culture, et surtout à quelle culture? Rien de précis là-dessus, sinon des phrases de comice agricole, des pétitions de principe, une litanie d'idées reçues.

Tel jour, M. Servan-Schreiber débat avec des journalistes du programme de son parti. Fort bien, mais il est évident que la question essentielle est de savoir avec qui, à l'instant des élections, il devra s'allier, car il le devra. Et c'est justement la question que l'on pose sans la poser, avec une grande habileté, si bien que, l'émission terminée, on reste sur sa faim.

Bref, le style est au point, les meneurs bien rodés et, quels que soient les interprètes, le résultat identique. Tout simplement parce que leurs invités, d'où qu'ils viennent, sont d'accord avec l'Establishment, en respectent les règles et les conventions. Les participants de ces pantalonnades croient, en toute bonne foi, qu'ils expriment la véritable démocratie, tant cette notion a été avilie, défigurée, dénaturée par le Pouvoir en place depuis quatorze ans. Preuve, la bouille ahurie des gens du petit écran devant l'impériale sortie de Clavel. Bouille ahurie de ces messieurs, qui ne comprenaient pas pourquoi on pouvait à ce point mépriser les règles de ce jeu truqué. Si ahuris qu'ils allèrent jusqu'à révéler le mot censuré, objet du scandale.



PAR HENRI-FRANÇOIS REY

Tout le problème est là. Dans une fausse démocratie, le mot doit être émasculé, détourné de son sens, il doit être parodique et, au lieu de signifier la vérité, faire office de tranquillisant ou de soporifique. La technique est subtile. On pose, certes, tous les problèmes, qu'il s'agisse de culture — elle a bon dos — de prisons, de chômage ou de censure, mais on ne les traite pas. Les mots sont là, pompeux, terroristes. Les statistiques sont là, toujours fausses ou contradictoires.

Tout se passe comme si on disait aux spectateurs: Vous voyez bien que ce sont des problèmes qui vous dépassent, faites-nous confiance, nous les résoudrons pour vous. Si bien que le spectateur devient sourd. Il regarde un jeu de cirque, un match de catch ou de boxe. Et ces visages ne sont plus que des masques abstraits. Il y a le bon et le méchant, comme au catch. Quant à savoir pourquoi, tout le monde s'en fout.

Gardiens de prisons

Les producteurs de « A Armes Egales » sont des spécialistes de ce jeu. Leur émission évoque, au mieux, la chaleureuse ambiance de l'étude du soir dans un lycée de province; au pire, la haute intellectualité d'un prétoire de prison. Ils ne sont pas catalyseurs de questions, mais pions ou gardiens de prison. L'œil fixé sur la pendule, ils font des prières pour que l'émission s'achève au plus vite, car, une fois les lampions éteints, ils peuvent enfin respirer en s'épongeant le front.

Si, par hasard, un témoin du débat se permet de poser quelque inconvenante question, un des pions se précipite en grognant et rabroue vertement ce mauvais élève. Je m'étonne que personne n'ait remis à sa place ces sous-officiers qui, chaque fois, dépassent largement les limites de la courtoisie. Mais tels sont les « rapports » dans ce pays que personne ne s'en étonne. L'immense masse des citoyens a tellement l'habitude d'être maltraitée par les chefaillons de tous ordres qu'elle ne songe même pas à s'étonner, habituée à observer cette règle que toute vérité n'est pas bonne à dire, même lorsque l'émission se nomme « L'heure de vérité ». Si la télévision est un fabuleux miroir sociologique, la radiographie constamment exacte d'un pays, la nôtre reflète bien ceci, que la morale du jour a pour mot d'ordre, silence et discipline.

Une question se pose et, je l'avoue, sans réponse: pourquoi le Pouvoir se donne-t-il tant de mal pour organiser ces débats-bidon? Ne serait-il pas plus simple de les supprimer, d'éviter cette parodie, avec quelques fois les scandales qu'ils suscitent? Puisqu'aussi bien l'immense masse des spectateurs, anesthésiée, conditionnée, n'émettrait pas la moindre protestation.

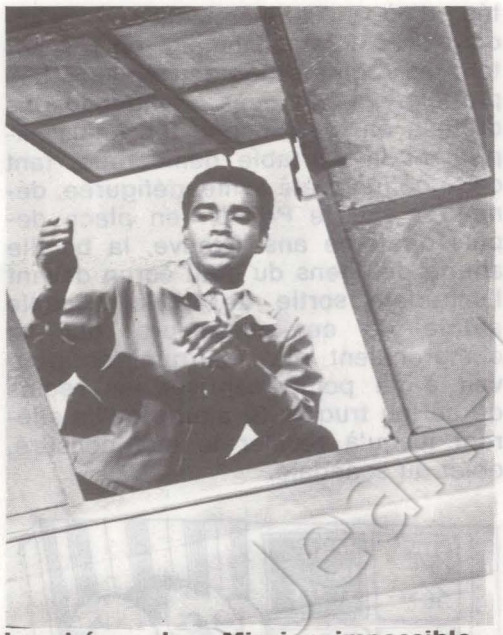
Pour une poignée de dollars

Il est beau, il est fort, il est irrésistible. Il a du charme et un revolver, il séduit (les dames) et il tue (les affreux). Souvent au péril de sa vie, toujours au service exclusif de la « bonne cause ». C'est le Croisé des temps modernes, le héros de feuilleton américain.

Inlassablement, la machine à feuilletons made in U.s.a. déverse son manichéisme simplet sur les petits écrans français : à ma droite, le Bien, à ma gauche, le Mal. L'affrontement est presque toujours mortel. Le succès, considérable. De l'action, encore de l'action. Ça caracole, ça pétarade. Bref, voilà, dit-on, du divertissement à l'état pur.

Et pourtant... Au détour d'un épisode, sans crier gare, quelque chose de bizarre, une résonance déjà entendue. C'est, par exemple, « Opération vol », une série récemment diffusée sur la 2e chaîne. L'épisode tire à sa fin. Les deux espions, amis et rivaux, ont volé le trésor d'un petit royaume imaginaire d'Amérique centrale. Mais, au moment de partager, le héros, Al Mundy, réalise que le ci-devant royaume va tomber aux mains des révolutionnaires. Pour « éviter que ne se reproduise le coup de La Havane », il rend le trésor sans contrepartie. Happy end moral, non ?

Autre exemple : « Les envahisseurs », une série actuellement diffusée. Ce sont des extra-terrestres. Ils se glissent partout et tentent d'introduire, dans la société américaine, les



Les héros de « Mission impossible ».

virus de désordre qui doivent la détruire. De la science-fiction. Car, ces « envahisseurs », qui — suprême ruse — ressemblent à M. Tout-le-monde, s'ils étaient communistes, ou espions (de l'Est, bien sûr), ou contestataires de l'Establishment, ils n'agiraient pas autrement. De là à faire la transposition...

Ce qui est présenté, toujours, d'une série à l'autre, c'est la défense des valeurs établies. L'ordre, la loi la hiérarchie sociale, la propriété. Au besoin, avec une once de libéralisme (plus de bonne série désormais sans son Noir sympathique). Mais



l'essentiel demeure : gangsters, politiciens véreux ou extra-terrestres, « le monde libre » est menacé. Donc, il faut le défendre. Au nom de l'idéal américain.

Les bonnes âmes s'émeuvent, avec bonne conscience, de la violence qui imprègne tous ces récits. Ils n'ont pas tort. Mais il y a plus grave : l'insidieuse infiltration, pour une poignée de dollars, de pilules idéologiques parfaitement au point dans la pâture quotidienne du téléspectateur français. Inquiétant.

GEORGES SIMON

CINEMA

Les chinois arrivent

Trois films chinois tournés pendant la révolution culturelle sont programmés à Paris, depuis la semaine dernière, au Studio Saint-Séverin. Il s'agit de « La Guerre des souterrains », du ballet « Détachement rouge féminin » et de « La Construction du pont de Nankin sur le Yang-tsé ». En oubliant un commentaire souvent agaçant du style « la ferraille révisionniste ne vaut pas l'acier maoïste », voilà un programme inédit — on ne connaissait rien, à ce jour, de la production de Pékin.

Il est donc fort intéressant de voir Mao de près, et l'application concrète d'une philosophie politique. Des images qui rendent enfin précises nos idées sur les effets quotidiens du Petit Livre rouge.

M. D.

Suggestion à quelques réalisateurs

Rêvons un instant.

Un cinéaste à la recherche d'un sujet. La volonté d'une écriture cinématographique simple, directement lisible. Et un sujet disons politique. Une ville, en pleine expansion, et ses H.l.m. Un promoteur peu délicat, mais aux affaires florissantes, qui recourt au meurtre pour quelques dizaines de milliards de plus.

Un classe politique complice, du maire au député. Un commissaire de police qui accumule les preuves contre le promoteur véreux, mais qui se heurte à la prudence de la police et de la magistrature. Et le silence qui sauve les combines.

N'allez pas croire, pourtant, qu'il s'agit d'une œuvre française. La ville, c'est Palerme, en Italie ; le réalisateur, Damiano Damiani. Et le titre du film : « Confession d'un commissaire de police au procureur de la République ». Un beau film.

Alors, cinéastes français ? Encore un petit effort, et vous ferez des films politiques...

N. B.

Sois belle vote et tais-toi

Les femmes ont conquis quelques droits. Celui de travailler, au rabais le plus souvent. Celui d'étudier, mais ce sont elles qui interrompent, plus souvent que les hommes, leurs études. Celui de voter, mais rares sont celles qui « font de la politique ».

Les journaux multiplient les articles sur leur « rôle croissant ». Mais elles continuent, le plus souvent, à vivre une vie écartelée entre la volonté d'exister en tant qu'individu et la grisaille des tâches ménagères, refermée sur la cellule familiale traditionnelle.

Il était intéressant de vérifier le rôle, la place des femmes dans la politique. Une jeune femme, Gisèle Charzat, journaliste, militante du Parti socialiste et mère de famille, vient de publier « Les Françaises sont-elles des citoyennes? » (éditions Denoël Gonthier), qui fait le point sur la question. Voici un extrait de ce livre.

Sa conclusion? Pour changer vraiment la place et le rôle de la femme dans la société, il faudra d'abord changer la société.



« L'avènement de la domination masculine par le patriarcat a transformé radicalement les rapports sociaux entre hommes et femmes.

Les femmes furent désormais confinées dans des rôles sociaux secondaires. Leur assujettissement date de la transformation juridique du régime de la filiation.

Deux formes de contraintes marquent leur destin. D'une part, la famille et l'éducation, qui créent des liens profonds de subordination. D'autre part, l'activité économique et l'accès à un univers culturel spécifique, qui les relèguent vers des occupations souvent subalternes.

Ainsi, la structure familiale autoritaire influe sur l'organisation et le fonctionnement de la structure sociale hiérarchisée, et réciproquement.

L'attitude subordonnée des femmes dans la société apparaît de façon frappante dans l'étude de leur comportement à l'égard de la politique.

Majoritaires dans le corps électoral, majeures dans l'exercice des droits civiques, elles demeurent cependant passives et dépendantes. Cette distorsion s'accroît en fonction de leur moindre participation au niveau des pratiques institutionnelles (inscription sur les listes électorales, vote) ; elle devient flagrante au niveau de la participation volontaire (adhésion à une organisation politique) et surtout au niveau de l'exercice des responsabilités.

Frappées d'incapacité

Les femmes ont obtenu leur indépendance, mais restent toujours frappées d'incapacité. La généralisation de la fausse conscience sociale peut expliquer leur stagnation sur le plan politique, notamment.

La stabilité de toutes les sociétés repose sur la soumission librement consentie des classes dominées. Il faut donc que les classes opprimées acceptent leur servitude en perdant éventuellement jusqu'au sentiment d'être exploitées.

Lorsque l'uniformisation sociale et psychologique est achevée, la suprématie des classes dirigeantes devient un fait accompli. Elle entre dans les mœurs et cesse d'être perçue par les exploités comme imposée de l'extérieur. Jean-Jacques Rousseau disait que les esclaves perdaient tout dans leurs chaînes, jusqu'au désir de s'en affranchir.

Prisonnières

Ce schéma peut-il s'appliquer à la situation et la mentalité des femmes qui, libérées de leurs entraves, continuent néanmoins à tenir une place de sexe second? En d'autres termes, existe-t-il une similitude entre le phénomène de l'opposition des classes et celui des sexes?

La réponse à une question aussi complexe, qui relève des domaines de l'histoire et des rapports économiques de production, donnerait lieu à toute une étude à elle seule. Elle fait l'objet, actuellement, de nombreux débats entre les mouvements féministes d'obédiences diverses et n'a pas encore été mise au point, loin de là. Nous estimons, pour notre part, que l'opposition des classes constitue un fait dialectique irréductible et fondamental, tandis que l'antagonisme entre sexes procède d'un phénomène dérivé. Quoi qu'il en soit, le consentement des femmes à leur assujettissement résulte de leur situation dépendante. Les femmes, comme toute catégorie subordonnée, constituent elles-mêmes un des rouages de la relation de subordination à l'égard des structures oppressives. Elles sont les prisonnières du phénomène de la fausse conscience.

Leur faible intégration à la vie politique active ne témoigne ni de leur incapacité ni d'un désintérêt foncier à assumer des charges et des responsabilités publiques. Simplement, dans la société actuelle, elles s'affranchissent difficilement du statut de minorité qui est paradoxalement le leur. »

Immigrés : les soutiers de l'hexagone

Sinistre rappel à l'ordre: deux ans après la mort de cinq travailleurs africains asphyxiés dans un foyer-taudis d'Aubervilliers, cinq immigrés portugais, le père, la mère et leurs trois enfants sont morts brûlés, il y a quelques jours, dans l'incendie de leur bidonville, à Villeneuve-le-Roi, à 20 km du rond-point des Champs-Elysées. Ces deux faits divers ne sont pas tout à fait des accidents, pas seulement des « drames de la misère » : presque des crimes. Les



mêmes causes, dans les deux cas, ont produit les mêmes effets: des logements humides, insalubres, glacés, minuscules et dépourvus d'aération, où, les soirs d'hiver, on se serre autour d'un chauffage de fortune qui enfume plus qu'il ne réchauffe. Et qui tue.

C'est l'un des scandales dont on ne parle pas, peut-être le plus inacceptable. Il a fallu, il y a deux ans, la mort de cinq travailleurs africains pour que les journaux se décident à écrire le mot « foyer » entre guillemets et pour que Jacques Chaban-Delmas jette un regard sur les bidonvilles. Les Français avaient alors découvert, avec une certaine surprise, que le Tiers-Monde était à leur porte.

Après quelques semaines — au mieux quelques mois — d'indignation, ils sont retournés à leurs occupations... et à leur indifférence. Aujourd'hui, lorsqu'une famille de travailleurs immigrés meurt, ce n'est pas un scandale, c'est un fait divers. Peut-être l'indifférence naît-elle de l'habitude: comme les accidents d'automobile, les incendies de bidonvilles sont-ils en train de devenir les « bavures » de la société de consommation?

Un sur cinq

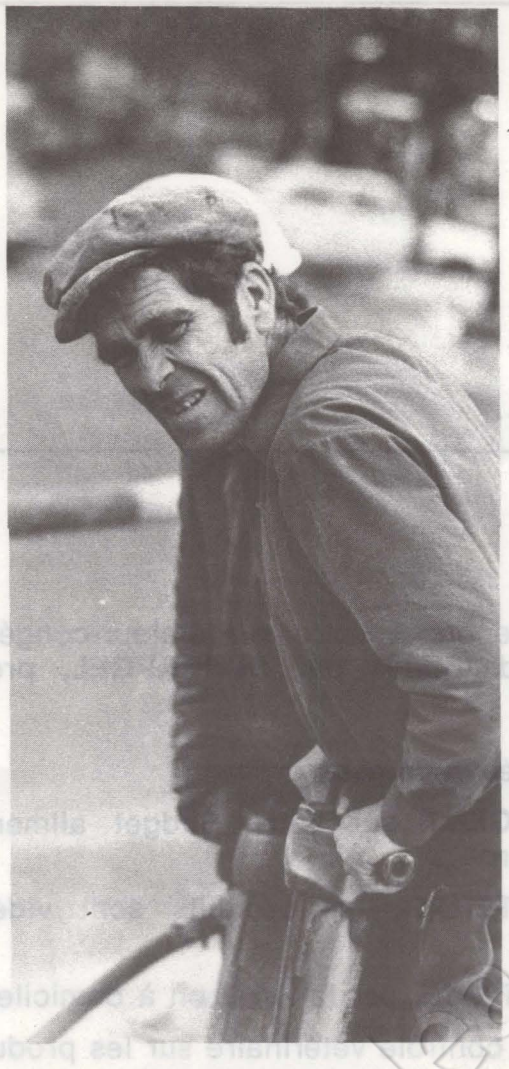
L'an dernier, pour le seul mois de février, dix-neuf personnes, dont douze enfants, sont mortes brûlées ou asphyxiées dans des baraquements, des taudis, des caves... Le 4 février, trois petites filles espagnoles de trois mois à six ans meurent, brûlées vives, dans une roulotte. La même nuit, trois autres enfants, algériens, meurent à Villeurbanne, près de Lyon. Une semaine plus tard, à Cambrai, deux petits Marocains de trois et dix-huit mois sont brûlés dans leurs lits. Le 27 février, à Lyon, une petite Algérienne de trois ans meurt brûlée vive dans une cabane de 11 m2 où logeait toute sa famille. Quelques jours plus tard, les épouses de trois travailleurs yougoslaves de Flins sont découvertes asphyxiées dans une baraque en planches, près d'Evreux. La liste est longue.

La société française rend bien mal aux immigrés ce que son expansion leur doit. De nombreux secteurs économiques ne seraient pas ce qu'ils sont sans l'apport de main-d'œuvre étrangère. Un ouvrier sur cinq appartient à ce nouveau sous-prolétariat. Principaux secteurs qui font appel à eux: le bâtiment et les entreprises de travaux publics — où 80 % des ouvriers travaillant dans le gros-œuvre sont étrangers — l'agriculture, la sidérurgie et l'automobile — ils constituent 40 % du personnel de Simca-Poissy, 25 % de celui des usines Peugeot à Sochaux. Au total, les 3.500.000 immigrés (dont un million de femmes et d'enfants) représentent 8 % de la population active française.

Ils viennent des pays les plus pauvres du bassin méditerranéen: 670.000 Algériens, 620.000 Espagnols, 560.000 Italiens, 305.000 Portugais, 90.000 Marocains, 60.000 Tunisiens. Et aussi 130.000 Polonais et plus de 50.000 Noirs d'Afrique francophone. Certains de ces chiffres sont en train de se stabiliser: les Italiens émigrent maintenant à l'intérieur de leurs frontières, du sud vers le nord; les Polonais ne sortent plus, et les Algériens, à la suite de la crise du pétrole et, plus récemment, à cause de la décision de limiter leur entrée en France, sont de moins en moins nombreux à venir.

Les clandestins

Ces chiffres sont les chiffres officiels. Mais il y a les immigrés officiels... et les autres. Les premiers entrent en France munis d'un contrat de travail, à la suite d'accords passés de gouvernement à gouvernement; souvent, ils savent dans quelle usine et à quel poste ils vont travailler. Les autres, ce sont les clandestins ou les semi-clandestins. Ces derniers entrent avec un passeport de tourisme — valable six mois pour les Portugais, par exemple — et, quand ils ont trouvé un travail, demandent la régularisation de leur situation. C'était chose facile avant la circulaire du 29 juillet 1968: 80 % des immigrés avaient, cette année-là, utilisé ce procédé. Depuis, l'autorisation de séjour peut leur être refusée dans certains cas: s'ils ne sont pas ouvriers qualifiés ou s'ils demandent un emploi figurant dans la liste des métiers excédentaires. Deux ans plus tard, la proportion des clandestins officiels était tombée à 30 %.



Mais il reste ceux qu'on ne peut pas dénombrer: les clandestins, qui franchissent les Pyrénées, la nuit, derrière un passeur grassement rétribué — certains Portugais paient ainsi 2.000 F leur droit de passage — ou tapis au fond d'une camionnette — 1 000 F la tête, dix personnes par voyage: 1 million net — ou encore au fond des soutes d'un cargo.

Le bicot et le nègre

Ce qu'ils espèrent tous: trouver rapidement un travail, envoyer le plus d'argent possible à leur famille, qu'ils ont souvent laissée derrière eux, et, dans plusieurs années, se mettre à leur compte en rentrant au pays.

Ce qu'ils trouvent: une langue qu'ils ne comprennent pas ou mal, des villes qui les effraient, des gens qui les regardent avec méfiance — voire avec hostilité — les salaires, les logements et les travaux dont personne ne veut. Ils errent d'un bureau d'embauche à l'autre, les poches pleines de papiers qu'ils ne peuvent pas lire. Les plus désemparés sont peut-être les immigrants noirs: entrant en France au rythme d'un millier par an environ, ils arrivent avec une valise de carton et, au dos d'une enveloppe, l'adresse d'un cousin, d'un ami, d'un chef de village. Ils ne se sentiront en sécurité que lorsqu'ils les auront trouvés. Les plus mal accueillis, ce sont les Nord-Africains. Le « bicot », voilà l'ennemi. Depuis « La case de l'oncle Tom », le nègre est un « grand enfant »; mais le « bougnoule », lui, surtout depuis la guerre d'Algérie, fait peur.

2 m² par personne

Les uns comme les autres découvrent les bidonvilles, le vieil immeuble promis à la démolition et transformé, en attendant, en silo humain, le foyer de célibataire où l'on s'entasse, à dix par cellule, en pratiquant souvent le 3 x 8: source de revenus fabuleux pour ceux qu'on a appelé « les marchands de sommeil » et qui souvent sont eux-mêmes des Africains. Dans la région parisienne, il y aurait 600.000 travailleurs dans les foyers et 100.000 dans les bidonvilles.





Un exemple: le foyer-taudis d'Ivry, où est née, il y a trois ans déjà, la première révolte de travailleurs immigrés. Le foyer d'Ivry, c'était une chocolaterie désaffectée où, dans 11 pièces sombres, on entassait des lits séparés par moins de 50 cm; espace vital pour une personne: 2 m2 au plus. 600 « locataires » en tout qui versaient en entrant 150 F de caution chacun et 40 F tous les mois, sans reçu ni quittance, charbon, bois et gaz étant à leur charge. Bénéfice pour le logeur: 2 millions et demi d'anciens francs par mois; en cinq ans, sa gérance lui a rapporté 91 millions anciens. « Je défie un propriétaire d'immeuble sur les Champs-Elysées de présenter des taux de profits aussi élevés », déclarait Me Hermantin, avocat du M.r.a.p.

Marchands de sommeil

Malgré les campagnes d'indignation et les promesses, les marchands de sommeil tiennent bon. L'un d'eux, Masshoud Touré, un Guinéen, propriétaire du foyer de la rue Bisson, dans le XXe arrondissement, à Paris, n'hésitait pas à déclarer dernièrement: « Ce qui est insalubre pour les Français ne l'est pas pour les Africains ». Ce n'est évidemment pas l'avis des intéressés: au début de cette année, les occupants de 17 foyers de la région parisienne ont déclenché une grève des loyers. Ils n'acceptent plus l'inacceptable.

Les syndicats les soutiennent: aujourd'hui, alors que la tension sur le marché du travail approfondit encore l'isolement des travailleurs immigrés, les confédérations C.g.t. et C.f.d.t. lancent une semaine d'action commune en leur faveur, qui commencera lundi. Les deux thèmes principaux : logement et droits syndicaux.

Les travailleurs immigrés ne réclament pas seulement des logements décents, mais aussi des emplois et des salaires décents. Et un statut qui ne soit plus celui d'esclave — chichement — rémunéré.

Conditions scandaleuses, mais utiles aux patrons et au gouvernement: « L'immigration est un moyen de créer une certaine détente sur le marché du travail et de résister à la pression

→

FRANCE GEL

vous propose...
A domicile...

DIRECTEMENT de nos Entrepôts à votre surgélateur-congélateur, **180 Produits Surgelés** sélectionnés par nous et distribués par **SURCAPGEL,** premier distributeur français à domicile.

L'emploi des Produits Surgelés vous assure :

- **30 % D'ECONOMIE D'ARGENT** sur votre Budget alimentaire, par le prix des Produits et l'économie de cuisson;
- **30 % D'ECONOMIE DE TEMPS**; les produits sont vidés, épluchés, parés prêts à l'emploi;
- **30 % D'ECONOMIE DE FATIGUE,** par la livraison à domicile;
- **UNE HYGIENE TOTALE,** le contrôle vétérinaire sur les produits surgelés étant permanent.

POUR BENEFICIER DE TOUS CES AVANTAGES :

2 FORMULES D'EQUIPEMENT :

1) Mise à l'essai d'une armoire basse température FS 145;

2) Location-vente ou Vente de l'un de nos 18 SURGELATEURS-CONGELATEURS « GRAM », Premier Fabricant Européen d'appareils Basse Température.

AVEC SERVICE APRES VENTE ET GARANTIE TOTALE DE 3 ANS

Si, comme nous le pensons, vous souhaitez consommer **PLUS NATUREL, PLUS SAIN** et **MOINS CHER,**retournez-nous le bon joint, vous recevrez, **sans engagement** de votre part, notre documentation.

M .....

Adresse .....

.....

Téléphone .....

Je désire recevoir une documentation, sans engagement de ma part,

sur ☐ votre matériel

☐ vos produits surgelés.

S.P.C. - 96, quai de la Loire, PARIS-XIXe - Tél. : 202-55-60

les soutiers de l'hexagone

sociale », déclarait, en 1963, le Premier ministre, Georges Pompidou. « Les travailleurs immigrés ne sont pratiquement jamais rémunérés à leur qualification réelle, disent les syndicalistes. Pour le même emploi, ils gagnent, en général, 10 % de moins que les travailleurs français ».

Et comme si ce n'était pas assez, certains employeurs tirent profit de leur méconnaissance de la législation, de leur hésitation à se syndiquer — 5 à 7 % d'immigrés sont syndiqués, contre 25 % des travailleurs français — de leur peur de l'expulsion, pour leur voler encore un peu d'argent. « Un entrepreneur du sud-est avait réussi, en trois ans, à escroquer 75.000 F à ses ouvriers, en « oubliant » les primes et les indemnités », explique à « L'Unité » un militant C.f.d.t. La C.f.d.t. a fait un procès à ce monsieur — et l'a gagné.

Le mandat

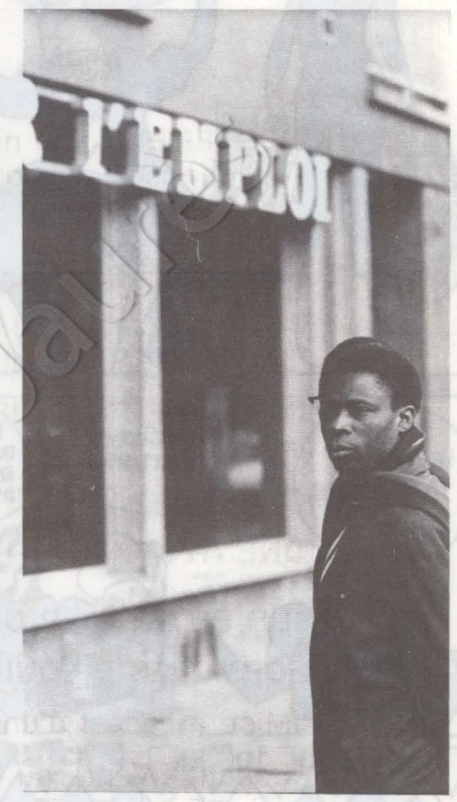
Ces sommes, plus que modestes, sont encore réduites par le mandat qu'un immigré envoie à sa famille et qui atteint quelquefois 40 % de son salaire, surtout chez les Algériens. Ils doivent économiser sur tout. Les privations, ajoutées à l'insalubrité des logements et aux dures conditions de travail, ont un résultat éloquent: en 1969, le Pr Bariéty constatait que, sur 5.000 entrées en sanatorium, il y avait 52 % de Nord-Africains et 20 % de Noirs.

Enfin, le travailleur immigré n'est pas un citoyen véritable : il ne peut être ni délégué du personnel ni membre du comité d'entreprise. Et, quand il fait grève, on lui dit souvent d'aller « semer le désordre dans son propre pays ».

Il n'est pas rare qu'on lui refuse les prestations sociales. « Prenons un exemple bien simple, explique Tanguy, membre du secrétariat national de la C.g.t. Il n'y a pas d'accord entre la France et la Turquie. Un travailleur turc qui laisse dans son pays ses cinq enfants perd les allocations familiales, et la Sécurité sociale pour eux. S'il avait amené sa famille, il toucherait entre 5 000 et 6 000 F par an. Pour lui, c'est une perte énorme. Et injuste. Nous considérons, avec la C.f.d.t., que les prestations sociales, en tant que fruit d'un travail, sont une part différée du salaire. »

Autre discrimination: les travailleurs immigrés dépendent du ministère de l'Intérieur, qui a sur eux un pouvoir discrétionnaire.





Le filtre

Alors que l'on vient de franchir, officiellement, le cap de 500.000 chômeurs, Joseph Fontanet, ministre du Travail, a décidé de filtrer l'immigration. En commençant par les Algériens et les Portugais: désormais, seulement 25.000 travailleurs algériens et 65.000 travailleurs portugais seront admis, chaque année, en France. Apparemment, le raisonnement de Fontanet est logique. Et sans danger: ils ne votent pas. Mais suffit-il de ne pas donner du travail aux étrangers pour en fournir aux Français? Peut-on se passer des travailleurs immigrés?

La majorité des Français semblent penser le contraire: 76 % des personnes interrogées par l'Institut d'études démographiques estiment que les étrangers occupent les emplois dont eux-mêmes ne veulent pas.

« Panorama », la revue de la Caisse des dépôts, que l'on ne peut soupçonner de délires gauchistes, est d'accord avec eux: « Il convient de noter que les postes de travail pénible sont quasi totalement abandonnés par les Français. On peut dire, à la limite, que si nous devions brutalement nous priver de tous les immigrés, il n'y aurait plus un seul ouvrier agricole, la production annuelle du bâtiment et des travaux publics baisserait de moitié, les fonderies et d'autres secteurs de l'industrie lourde seraient paralysés ».

C'est vrai. Comme il est vrai que leur vulnérabilité fait de ces « victimes silencieuses de l'injustice » — comme les a appelés l'évêque de Pontoise — les boucs émissaires de toutes les répressions et les sacrifiés d'avance de tous les holocaustes sociaux.

MICHELE BACKMANN

Bande à part

par Colin

* LA SEMAINE PROCHAINE ON VOUS FERA UN DESSIN.

Imprimerie « d'Hebdo-T.C. » — 76-YVETOT